

Le territoire de la Grande-Bretagne en état de siège (Lire en page 3)

Vingt-cinq ans après...

Les fêtes de Saint-Isidore — Il faut qu'elles aient une suite

Les paroissiens de Saint-Isidore ont commémoré hier le vingt-cinquième anniversaire de la mort du plus illustre de leurs, Mgr Adélard Langevin. Manifestation touchante à laquelle, avec grande raison, on a voulu associer tous les anciens de la paroisse et qui s'est terminée ce matin par une messe de requiem, qu'a célébrée Mgr Prud'homme.

Nous avons dit déjà le programme de cet hommage. Hier matin, S. Exc. Mgr Forget, évêque de Saint-Jean, a chanté une messe solennelle, à laquelle M. l'abbé Charles Beaudin, qui appartient à la région et qui est le fils de l'un des condisciples de Mgr Langevin, feu le juge Beaudin, a prononcé un sermon de circonstance. M. l'abbé Beaudin a évoqué à larges traits la carrière de Mgr Langevin grand évêque, grand patriote, champion de l'école catholique, organisateur de la vie catholique et nationale dans les vastes régions de l'Ouest.

Dans l'après-midi, dévoilement de la stèle élevée à la mémoire de Mgr Langevin au lieu même de sa naissance. Eloquents discours de S. Exc. Mgr Forget, qui a dit les oeuvres fécondes réalisées par le défunt et l'influence de la famille d'abord, puis de l'école sur la carrière du grand archevêque; de M. Patenaude, ancien lieutenant-gouverneur, qui a évoqué le souvenir des remarquables curés, instituteurs et institutrices, qui ont créé dans la paroisse une atmosphère particulièrement bienfaisante; de M. Auguste Boyer, ancien député, enfant de la paroisse lui aussi, qui a rappelé les grandes lignes de la carrière de Mgr Langevin; de M. Gérard Demers, de la J. A. C., qui a apporté à la mémoire de l'archevêque de Saint-Boniface l'hommage de la jeunesse; du R. P. E. Guérin, neveu de Mgr Langevin, qui fait actuellement fonction de provincial des Oblats et qui a dit la fierté de sa Congrégation, heureuse d'avoir donné à l'Eglise et à la patrie un sujet tel que Mgr Langevin, en même temps qu'il exprimait les remerciements et les hommages de la famille de l'illustre disparu.

Samedi soir et dimanche soir, les Compagnons de saint Laurent ont joué devant l'église le jeu de *Celle qui fit la porte s'ouvrir*, qui eût sans doute fait bien plaisir à

Mgr Langevin, dévot de la Vierge et ami des manifestations de plein air.

Il faut féliciter une fois de plus les paroissiens de Saint-Isidore de n'avoir pas voulu laisser passer inaperçu le vingt-cinquième anniversaire de la mort de leur illustre concitoyen. Ils ont ainsi donné un bel exemple, en même temps qu'ils s'acquittaient d'un devoir de gratitude. Il sera très beau que, non seulement les enfants de la paroisse, mais les passants, apprennent par la vue de cette stèle que le grand archevêque fut de ce pays. Ce sera pour tous une belle, une excellente leçon d'histoire.

En combien d'endroits de la province ne pourrait-on pas élever de ces modestes monuments qui évoqueraient de hautes figures anciennes!

A Saint-Isidore, on paraît du reste avoir particulièrement le culte du passé, puisqu'on annonce la publication prochaine par le curé, M. l'abbé Lecourt, d'un *catéchisme historique* de la paroisse.

La manifestation de Saint-Isidore suit celles, d'un caractère volontairement modeste, étant donné les circonstances, qui ont eu lieu déjà à Saint-Boniface. Elle fait partie d'une série qui ira se développant.

Dès hier soir, la *Saint-Jean-Baptiste* de Montréal a voulu, par la bouche de son ancien président, M. J.-Alfred Bernier, dire à la radio les grandes dates de la carrière de Mgr Langevin. Nous espérons qu'au cours de la saison prochaine, on reprendra ce thème dans les séances de section, que des études nouvelles mettront en relief les traits de l'archevêque-soldat.

Il est peu d'hommes qui méritent d'aussi vifs hommages. Alors que le temps efface tant d'éclatantes renommées, il n'a fait que hausser celle de Mgr Langevin.

Ces les générations qui grandissent apprennent donc à mieux connaître celui qui se donna tout entier pour leur bonheur. Le nombre est encore considérable, heureusement, de ceux qui peuvent apporter sur sa personne et sur son oeuvre un témoignage direct. Profitons-en.

Omer HEROUX

Lettre d'Ottawa

Une étape nouvelle dans nos relations avec nos voisins

Qui a pris l'initiative des pourparlers Roosevelt-King? Officiellement, c'est le président des E.-U., mais M. King a-t-il joué un rôle si modeste? — Avertissement de M. J.-F. Pouliot — Réserve du premier ministre — Mieux vaut tard que jamais — Que se passe-t-il en Angleterre

(Par Léonold RICHER)

Ottawa, 19-VIII-40. — Les pourparlers qui ont eu lieu en fin de semaine entre M. Roosevelt, président des Etats-Unis, et M. King, premier ministre du Canada, au sujet de la défense du territoire nord-américain, marquent une étape nouvelle dans l'histoire de nos relations avec nos voisins du sud. C'est peut-être, de la part du gouvernement canadien, le commencement — venu trop tard, à nos avis, — d'une politique étrangère qui tient compte de la géographie. Tout nous poussait vers une politique semblable. On n'a pas voulu écouter la saine raison et suivre la ligne droite de nos intérêts permanents. On a fait une politique extérieure fondée sur des sentiments (de moins en moins profonds) et la routine. On a laissé passer de superbes occasions de s'entendre avec les Etats-Unis au sujet de la défense du territoire nord-américain.

Il y a environ deux ans, lorsque M. Roosevelt avait dit que les Etats-Unis ne resteraient pas inactifs si le Canada était envahi, c'était le temps ou jamais d'entamer des pourparlers en vue d'assurer la défense de l'Amérique du Nord. M. Roosevelt n'a pas fait le discours, si souvent commenté depuis, pour le plaisir, pour avoir de la publicité. En réalité, il tendait la main au Canada. Le discours de M. Roosevelt était une invitation, indirecte si l'on veut, mais claire et évidente, au gouvernement canadien à s'entendre avec Washington au sujet de la défense militaire de notre continent. Les autorités d'Ottawa auraient certes pu se prévaloir des avances de M. Roosevelt pour entamer des négociations en vue d'un traité de défense mutuelle avec les Etats-Unis. On ne l'a pas fait pour une couple de raisons qui justifiaient la raison.

La première, c'est qu'on laissait subsister dans l'esprit de nos gens la fable qui voulait que notre première et plus sûre ligne de défense fût la marine anglaise. Le *Telegram* de Toronto, et ceux qui pensaient comme lui, continuaient de voir des flottes entières de Gibraltars faisant la patrouille dans les eaux de l'Atlantique, à proximité de nos côtes. Et pourtant il y avait longtemps que les autorités militaires britanniques elles-mêmes admettaient que la marine anglaise n'était plus, fût-elle, ne pouvait assurer, toute seule, la défense de notre territoire. Il semble qu'à la dernière conférence impériale on ait admis implicitement ce fait puisque les Dominions se sont engagés à prendre tous les moyens à leur disposition pour défendre leurs territoires respectifs. Mais les fables ont la vie dure. Avant que de se décider à les mettre au rancart, il faut, au préalable, que la réalité en montre

l'insanité.

La seconde raison touchait à la première. Puisque la flotte anglaise devait assurer notre défense, il n'était pas digne des traditions navales et politiques britanniques, il n'était pas digne de nous, de passer un traité de défense mutuelle avec les Etats-Unis. Depuis une couple d'années, surtout depuis un an, combien de députés, voire de ministres, ne se sont-ils pas levés à la Chambre des communes pour jeter le déshonneur sur ceux qui préféraient que nous devions nous prévaloir de la doctrine Monroe. Encore ici la nécessité, la dure et terrible nécessité de la guerre rend la vue aux aveugles. Elle montre que les Etats-Unis ne se réclament pas de la doctrine Monroe pour les beaux yeux des pays du continent américain, mais bien parce qu'il s'agit pour Washington d'une question d'élémentaire prudence. Elle montre aussi que nous aurions dû prévoir la grave éventualité à laquelle nous devons faire face. Pour le dire d'un mot, nous n'avons jamais eu, et nous l'avons moins que jamais à l'heure actuelle, la liberté de nous passer de l'aide de la puissante République des Etats-Unis.

L'initiative laissée aux Etats-Unis

Ce que M. Mackenzie King a fait en fin de semaine, il aurait dû le faire il y a une couple d'années. On dit que M. Mackenzie King a traversé la frontière à l'invitation du président Roosevelt. Il convient de ne pas oublier que, lorsqu'il s'agit de conversations diplomatiques de cette importance, on ne sait à peu près jamais les circonstances exactes qui les ont rendues possibles. Aujourd'hui il semble de bonne politique de céder à M. Roosevelt l'initiative de ces démarches. De cette façon le Canada n'a pas l'air d'entraîner les Etats-Unis dans une politique qui pourrait indisposer l'opinion publique américaine. M. Mackenzie King a laissé à M. Roosevelt le soin d'annoncer que des pourparlers étaient enjoints.

Pour le public M. King s'attribue un rôle tout à fait modeste. Reste à savoir la part véritable qu'il a prise aux démarches initiales.

La thèse de M. Pouliot

Le 6 août 1940, à la fin de la première partie de la session, M. Jean-François Pouliot, député libéral de Temiscouata, avait déclaré à la Chambre des communes: "Sans doute, le président Roosevelt nous a-t-il rendu, il y a quelques années, une visite au cours de laquelle il a prononcé d'admirables discours, nous assurant que si le

(Suite à la dernière page)

L'actualité

Le premier marguillier de Saint-Jacques

Une note discrète dans les journaux de ce matin fait savoir au public que la paroisse Saint-Jacques vient de perdre son premier marguillier. Il n'est pas étonnant d'apprendre que M. Alphonse Champagne, puisque c'est de lui qu'il s'agit, avait 90 ans.

Les lecteurs se souviennent, j'en suis sûr, de l'entrevue que le nonagénaire avait accordée à mon camarade Emile Benoist, il y a deux ans. Il lui racontait alors sa vie pittoresque, le travail ardu des premières années, puis le développement d'une petite industrie à laquelle il s'était consacré et qui lui apportait l'aisance et le goût du voyage.

M. Champagne rappelait aussi ses souvenirs sur le vieux Montréal, car le premier marguillier de Saint-Jacques avait conservé jusqu'à ces tout derniers temps une extraordinaire verdeur. Il n'avait pas cessé de demeurer dans la même paroisse et dans le même quartier depuis lors. Et cet exemple de fidélité est aussi bien touchant. Car combien de ses contemporains ont persisté, fortune faite, à habiter la maison de leur jeunesse.

Non seulement M. Champagne y resta, mais depuis de nombreuses années il suivait avec assiduité les mutations foncières du quartier. Avec une sagacité que l'âge ne faisait qu'accroître, il estimait la juste valeur de la propriété et, plus d'une fois, il a su conseiller ou opérer ainsi, dit-on, d'excellentes transactions immobilières. Les gens trop pressés de s'en aller ou mal avisés de la valeur réelle d'un immeuble lui en fournissaient l'occasion.

M. Champagne, bien que d'apparence frêle, a joui jusqu'à ces derniers temps d'une exceptionnelle verdeur et n'a interrompu ses activités que pour s'étendre sur son lit de mort. On est pris de respect et d'émotion devant cette vie tout unie, toute simple et marquée par cette fidélité à sa vieille église (dont les murs au moins sont restés debout), à ses vieilles amitiés, à ses vieilles habitudes. Devant ses racines profondément poussées, on s'étonne, particulièrement à cette époque, de constantes vicissitudes où rien ne paraît tenir en place, où les attaches que l'on souhaiterait les plus solides et que l'on tient pour les plus vénérables se rompent avec tant d'aisance et de célérité.

19-VIII-40 L. D.

Bloc-notes

Un chroniqueur

Infatigablement, le Dr J.-B. Richard recueille pour la *Société d'histoire régionale de Saint-Hyacinthe* des notes sur sa paroisse natale, Saint-Denis-sur-Richelieu. Enumérant dans sa dernière chronique (*Courrier de Saint-Hyacinthe* du 16 août) les médecins qui ont vécu à Saint-Denis, le chroniqueur a été obligé de parler un peu de lui-même. Et c'est ainsi que ses lecteurs ont pu apprendre que ce tenace travailleur a soixante-dix-huit ans passés, étant né le 30 mai 1862, qu'il

pratiquait sa profession depuis cinquante-trois ans, dont plus de cinquante à Saint-Denis même.

Le Dr Richard est d'origine acadienne. Il était avec nous en Louisiane, en 1931, et faillit bien y rester puisque le malfa même du départ de notre groupe, il fut victime d'un assez grave accident. Mais il était fait de fer et il nous revint solide, quelques semaines plus tard, après avoir été soigné là-bas par l'un de ses homonymes, peut-être un lointain parent, le Dr Richard, de la Nouvelle-Orléans.

Nous revoyons toujours le bon docteur flanqué dans l'autobus de cet excellent Albert Leblanc mort depuis, hélas! Albert Leblanc était venu au Canada avec le premier groupe des *Evangelines*, il lisait, paraît-il, régulièrement l'*Evangeline* de Moncton, se tenant ainsi au courant de la vie de ses cousins du Nord. Nous l'entendions encore faisant au docteur la chronique des paroisses où nous passions: *Ici, c'est un gros habitant...* (Car on dit là-bas comme chez nous *gros habitant* pour désigner un cultivateur riche). *Ici, les Yankees...* (Car Albert Leblanc avait recueilli d'abondants témoignages sur la guerre de sécession.)

Nous croyons que ce voyage au pays où vivent encore des centaines de milliers d'Acadiens est resté, en dépit du cruel accident de la fin, l'un des bons souvenirs du Docteur Richard.

Si c'était ailleurs...

On a lu dans le *Devoir* de samedi la lettre du voyageur de commerce que nous connaissons bien, qui déclare n'avoir pu se faire comprendre en français du contrôleur des billets entre Coaticook et Montréal, qui affirme qu'un état de choses analogue existe sur les trains de la Gaspésie.

Quels hurlements si pareil fait se produisait dans une province en majorité anglaise, si des citoyens ne pouvaient se faire comprendre en anglais des contrôleurs de billets! Mais cela ne se produira pas. Cela est hors de l'ordre du possible. Il n'y a que nous qui consentions à nous laisser traiter de cette façon.

Il serait peut-être temps cependant que ceux qui affirment que nous nous battons en Europe pour la défense des droits de notre langue voient à faire cesser cet état de choses.

Ils savent ce qu'ils font

Les Anglais savent ce qu'ils font. Aussi n'envisagent-ils pas la guerre du seul côté soldats et munitions. Une dépêche publiée par la *Gazette* de samedi nous apprenait que l'Angleterre fait présentement un effort énorme pour s'emparer du marché des jouets où les Allemands tenaient jadis une telle place.

Si nous faisons un pareil effort pour remplacer chez nous le jouet étranger par le jouet canadien? — O. H.

19-VIII-40

Le carnet du grincheux

M. Breckinridge, sous-secrétaire à la guerre de l'administration Woodrow Wilson, a parlé en français — et en excellent français — à Radio-Canada, hier. La *Gazette* ne mentionne pas ce fait.

Cette omission est-elle intentionnelle? Peut-être. Il est assez curieux pour la venue de nos Anglo-Saxons unilingues de se faire faire la barbe par les Américains chez qui le français n'est pas langue officielle.

Combien de nos ministres anglosaxons peuvent parler les deux langues officielles? M. King a répondu lui-même, à l'enregistrement national, nous dit-on, appris les journaux, qu'il est unilingue.

En prenant le discours de M. Breckinridge par le milieu à la radio, hier, d'aucuns se sont demandés avec quel émoi, vu le ton qu'il prenait, si ce n'était pas M. F. D. Roosevelt qui parlait. Car M. Roosevelt ne répondrait pas comme M. King à l'enregistrement: il est au moins bilingue. Comme le savent tous les gens de Québec qui l'ont entendu en 1936, il parle couramment le français.

Les dépêches de ce matin nous rappellent que M. King et M. Roosevelt furent copains de Harvard. Curieux que celui qui avait le plus besoin de savoir le français soit celui qui, au collège, l'a le moins appris.

Quoi qu'ils aient, par ailleurs, pensé de son discours, tous les auditeurs de langue française du colonel Breckinridge ont été flattés de l'entendre parler si nettement leur langue et heureux de cette manifestation de culture qui met en pleine posture nos unilingues d'un pays bilingue.

Ajoutons, à la décharge de M. King, que s'il dit, par excès de modestie, ne pas savoir le français, il passe pour pouvoir le lire et en a parfois prononcé quelques mots en public.

Le Grincheux

19-VIII-40

Les offensives aériennes massives n'ayant pas donné les résultats que Berlin en attendait, une tentative d'invasion territoriale contre l'Angleterre ne paraît pas vraisemblable immédiatement — Berlin proclame par contre le blocus de l'Angleterre et avertit les neutres en conséquence — Contre-offensive anglaise — En Somalie, les Anglais se replient sur Berbera — L'accord Roosevelt-King et ce qu'en dit la presse anglaise — Discours de M. Bullitt et de M. Wendell Willkie

L'inscription nationale est commencée

Blocus contre blocus, tel est l'aspect que prend maintenant le conflit germano-britannique. Les offensives aériennes massives contre la Grande-Bretagne n'ayant pas donné les résultats que Berlin en attendait, une tentative d'invasion du territoire britannique par une force expéditionnaire allemande ne paraît pas vraisemblable, du moins pas à brève échéance.

Les forces aériennes de l'Allemagne, très actives en fin de semaine, ayant opéré un grand nombre de raids sur diverses régions des Iles Britanniques au cours de la journée de dimanche, n'agissent aujourd'hui qu'au ralenti.

De son côté, l'aviation anglaise, profitant du répit, se porte vigoureusement à l'attaque. Des villes d'Allemagne ont été bombardées, et aussi diverses régions de la France occupée. Les aviateurs anglais ont notamment porté la guerre contre les positions allemandes, le long de la côte française de la Manche, entre Boulogne et Calais. Les Anglais se mettent à l'offensive pour empêcher, à tout le moins pour contrecarrer un retour offensif des aviateurs allemands.

Le système défensif du territoire britannique semble maintenant complet. Le ministère de la Sécurité nationale, le "Home Security Ministry", annonce, ce matin, qu'il a accordé des pouvoirs supplémentaires à tous les commissaires régionaux qui agissent sous sa direction. Ce qui équivaut, semble-t-il, à la proclamation de l'état de siège, pour toute la Grande-Bretagne. N'avait été jusqu'à présent soumis à un tel régime que le territoire du littoral, une bande d'environ vingt milles de largeur, le long des côtes. Mesure de précaution, au cas où les forces allemandes tenteraient, après une nouvelle offensive par la voie des airs, une invasion territoriale du pays.

L'Angleterre se met donc elle-même en état de siège, en même temps qu'elle poursuit, forte de toute sa puissance navale, le blocus du continent européen. Les Allemands, de leur côté, ont la prétention, d'opérer le blocus complet du territoire britannique. Berlin a lancé une proclamation en ce sens, avertissant les neutres de se tenir loin de la zone dangereuse.

En Somalie, les forces britanniques assaillies par des forces italiennes bien supérieures en nombre, continuent de se replier sur la ville de Berbera. Ce mouvement les rapproche donc sensiblement de la côte du golfe d'Aden.

Un communiqué de Rome porte que les forces italiennes ont rompu la seconde ligne de défense des Anglais et qu'elles ont investi la place de Laforuk.

CANADA ET ETATS-UNIS

Depuis un demi-siècle, en diverses circonstances, lors de la guerre de l'Angleterre contre les Boers, lors de la guerre de 1914, tout récemment encore, à l'occasion de la guerre entreprise par la Grande-Bretagne contre l'Allemagne naziste et qui maintenant la met aux prises avec l'Italie fasciste, le Canada s'était rapproché de l'Europe. Voici que la situation se modifie brusquement. C'est maintenant l'Europe qui se rapproche du Canada en même temps que celui-ci sent le besoin d'ordonner sa politique en tenant compte du fait de sa situation géographique américaine.

En fin de semaine, le président des Etats-Unis, M. Roosevelt, qui avait pris l'initiative de cette entrevue, et le premier ministre du Canada, M. Mackenzie King, se sont rencontrés dans la petite ville d'Ogdensburg, dans l'Etat de New-York, à la frontière canado-américaine, et, après conversations, ils ont convenu de l'établissement immédiat par les deux pays, conjointement, d'un comité permanent de défense.

La convention, qui vraisemblablement devait conduire bientôt à une alliance militaire entre les deux pays en vue de la défense de toute l'Amérique du Nord, était à peine conclue que les deux hommes d'Etat faisaient connaître les noms de ceux qui constitueront le comité. Pour les Etats-Unis, ce sont le général George C. Marshall, chef de l'état-major de l'armée, le major-général H.-H. Arnold, commandant des forces aériennes, pour le Canada, le major-général H.-D.-G. Crerar, chef de l'état-major général, le contre-amiral Perry-W. Nelles, chef de l'état-major naval, le commodore L.-S. Broadner, chef de l'état-major de l'air. A noter que les trois Canadiens du comité sont anglo-saxons.

DE GENEVE A MONTREAL

En même temps que cela se passait à Ogdensburg, une dépêche d'Ottawa annonçait que le Bureau international du Travail, l'un des grands organismes connexes à la Société des Nations, allait se transporter au Canada, à Montréal, avec un personnel d'une cinquantaine de fonctionnaires. C'est l'Université McGill qui doit, ici, lui donner l'hospitalité. Le ministre du Travail, M. McLaughlin, a dit, en annonçant cette nouvelle, qu'il ne savait pas au juste quand le déménagement se fera. La chose toutefois ne devrait pas tarder. A cause du blocus du continent européen, les institutions internationales établies en Suisse, si elles demeuraient dans ce pays, ne seraient plus en mesure de communiquer avec le monde extérieur.

L'Amérique, y compris le Canada, commence de s'organiser chez elle; l'Europe sent le besoin de se rapprocher de l'Amérique.

CE QU'EN DIT LA PRESSE ANGLAISE

L'accord défensif des Etats-Unis et du Canada ne manque pas d'être commenté par les journaux londoniens de ce matin.

Le "Times" dit que la décision prise à Ogdensburg en est une de répercussion lointaine et il ajoute qu'il ne s'agit pas là d'un mouvement isolé. Le grand journal britannique, qui est comme l'organe officiel du gouvernement de Londres, ne s'étonne pas de ce que les Etats-Unis aient le souci d'établir des bases navales et aériennes pour la protection du canal de Panama, il trouve même cela naturel. A son dire, la Grande-Bretagne voit d'un oeil sympathique que les Etats-Unis, en vue de la défense panaméricaine, pensent par exemple à s'assurer des bases dans les Antilles anglaises.

Le "Daily Telegraph" dit de son côté qu'il ne s'agit pas simplement pour les Etats-Unis de s'assurer des bases en territoire canadien mais de coordonner les plans du Canada et des Etats-Unis pour résister à une offensive que l'Allemagne pourrait tenter contre le Nouveau-Monde.

Par voie de Londres, nous vient l'écho d'un commentaire fait à propos du même accord par la radio allemande. Un poste de Brême a prétendu que l'accord conclu "ne signifie pas autre chose que l'incorporation du Canada dans le système politique des Etats-Unis d'Amérique".

L'OPINION DE M. HEPBURN

Les conversations de M. King avec le président Roosevelt marquant-elles un nouveau rapprochement entre M. King et l'un de ses plus impétueux antagonistes, M. Mitchell-F. Hepburn? On le dirait. L'accord d'Ogdensburg était à peine connu que le premier ministre de l'Ontario exprimait son acquiescement: "J'approuve de tout coeur le principe de défense collective qui vient d'être posé par le président Roosevelt et par M. King, à leur rencontre historique".

DEUX DISCOURS AUX ETATS-UNIS

Deux discours hautement significatifs ont été prononcés, hier, dimanche, par des personnalités en vue des Etats-Unis, par M. William-C. Bullitt, ambassadeur des Etats-Unis en France, actuellement de passage dans son pays, et par M. Wendell-L. Willkie, le candidat choisi par les Républicains pour faire la lutte à M. Roosevelt dans la prochaine élection présidentielle.

M. Bullitt est sorti de la réserve dans laquelle se tiennent généralement les diplomates de son rang. Il portait la parole à Philadelphie, qui est sa ville. "Il est clair, a-t-il dit, que les Etats-Unis n'iront pas guerroyer à l'étranger, mais il est non moins clair que la guerre s'en vient du côté des Etats-Unis". Il prévoit que l'Allemagne attaquera les Etats-Unis dans le cas où la Grande-Bretagne serait vaincue: "C'est ma conviction, fondée sur ma propre expérience et sur l'information qui est entre les mains du gouvernement à Washington, que les Etats-Unis sont aujourd'hui dans un péril aussi grand que celui qui menaçait la France il y a un an". Il demande à son pays d'organiser au plus tôt le service militaire national, de voter la conscription militaire, de céder à l'Angleterre tous les vieux destroyers disponibles afin de permettre à cette dernière de mieux pourvoir à sa propre défense et, du même coup, à la défense de l'Amérique. M. Bullitt dit que les agents des dictateurs sont déjà aux Etats-Unis et préparent la voie aux armées, comme ils ont, dans un passé tout récent, préparé les voies allemandes en France.

M. Bullitt avait d'avance rédigé le texte de son discours, il l'avait soumis au secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, M. Cordell Hull, qui l'avait approuvé et sanctionné. Ce qui ajoute au sens et à la portée des déclarations du diplomate.

Le discours de M. Willkie, sans être revêtu d'aucun caractère officiel, indique également que les esprits, aux Etats-Unis, sont tournés vers les choses de la guerre. M. Willkie, dans sa ville natale d'Elwood, Indiana, prononçait son discours d'acceptation de la candidature contre M. Roosevelt. Il a reproché à celui-ci de mener le pays vers une guerre à laquelle il n'est pas préparé et d'avoir donné aux Alliés l'espoir d'une aide plus grande que les Etats-Unis ne peuvent donner. M. Willkie est pour la conscription militaire, pour la préparation intense de la défense des Etats-Unis.

NOUVEL EMPRUNT ET INSCRIPTION

L'inscription de l'"enregistrement national" a commencé, ce matin, par tout le Canada. Des bureaux sont ouverts dans chaque circonscription électorale ainsi qu'en divers endroits particuliers. Toutes les personnes, âgées de plus de seize ans, qui habitent le Canada doivent s'y présenter pour répondre à un questionnaire établi par le gouvernement. L'inscription se poursuit aujourd'hui, demain et mercredi. La loi prévoit des peines sévères contre ceux qui refusent ou qui négligent de s'inscrire.

Le ministre des Finances annonce un nouvel emprunt fédéral au montant de \$300,000,000, dont le produit servira pour une part au remboursement d'un emprunt qui vient à échéance le 1er septembre, et, quant au reste, au paiement des fortes dépenses que nous occasionne la guerre.

Il convient de se rappeler toujours que la guerre ne se fait pas qu'avec des prières. — E. B. 19-VIII-40

Le rapport Sirois et la guerre

Les objections que soulèvent les conclusions du rapport Sirois — Il est nécessaire d'attendre le retour de la paix avant de décider si et dans quelle mesure il y a lieu de donner suite à ces recommandations

La conférence de M. Georges Pelletier devant le "Canadian Institute on Economics and Politics"

Lac Couchiching, Ont., 19.—Voici un résumé de la conférence prononcée ce matin par M. Georges Pelletier, directeur du *Devoir*, au congrès de la *Canadian Institute on Economics and Politics*. Il a parlé des conclusions et de certaines parties du rapport Sirois-Roswell et a conclu qu'il vaut mieux attendre après la guerre pour décider si et dans quelle mesure il y a lieu de donner suite aux recommandations de ce rapport.

Sur l'après-propos des conclusions et des recommandations de ce rapport, a dit le conférencier, les avis sont partagés dans le Québec et ailleurs au Canada. Voici quelques objections auxquelles il se heurte. On dit d'abord que la Commission n'avait qu'une autorité limitée, que le gouvernement du Québec ne l'a pas reconnue lors de sa nomination et que son rapport ne lie donc pas tous les partis intéressés. De plus, le rapport attaquait de façon directe l'autonomie financière du Québec et de façon indirecte son autonomie politique, que ses conclusions auraient pour effet de dépeupler presque complètement le gouvernement de Québec de sa fiscalité. On lui reproche de favoriser la centralisation financière à l'extérieur; les provinces devraient abandonner au fédéral plusieurs de leurs droits. Enfin il préconise, dit-on, des changements audacieux et même dangereux en matière de législation sociale.

Dans certains milieux on estime que la base des relations entre l'Ontario et les gouvernements provinciaux devrait être la reconnaissance des principes suivants: 1o, le gouvernement central n'est que le résultat d'un pacte entre des Etats souverains et ne possède que les pouvoirs à lui délégués de leur plein gré; 2o, en conséquence, le gouvernement central devrait reconnaître que les provinces, en vertu du Pacte confédératif, sont des Etats autonomes et que toutes les matières qui ne lui ont pas été attribuées exclusivement par la Constitution appartiennent à la juridiction provinciale; 3o, le gouvernement central devrait donc laisser ou restituer aux provinces les matières où il existe égalité de juridiction.

La solution que nous offrent les membres de la commission Sirois équivaut à un nouveau partage des pouvoirs entre le gouvernement central et les provinces, à une nouvelle charte canadienne, à une nouvelle constitution. Il est vrai que bien des problèmes sont en souffrance au pays à cause de l'incurie de tous les gouvernements, celui d'Ottawa comme eux des provinces; mais la situation ne paraît pas encore tellement désespérée qu'il faille avoir recours à une nouvelle répartition des juridictions. Un pays n'a même de sérieux problèmes constitutionnels qu'il ne s'en donne une nouvelle qu'après une crise profonde qui a provoqué la chute d'un régime politique ou après une révolution. En temps normal, dans les pays de droit constitutionnel anglais, on procède plutôt par une lente évolution. Du point de vue politique, l'évolution par étapes mesurées vaut mieux qu'une transformation brusque.

La commission entretient l'avis qu'il conviendrait de ne pas tarder à tenter l'exécution de ses recommandations, même pendant la guerre. Mais ce serait une grave erreur.

Nos hommes politiques ont déjà assez de poursuivre l'effort de guerre du Canada. Comment pourraient-ils reprendre en même temps l'œuvre des Pères de la Confédération? Le temps serait mal

choisi, et pour nos hommes politiques, et pour nous. Remodeler une constitution nationale, reviser les principes de la coopération qui s'impose entre le fédéral et le provincial, se donner pour mission d'établir la charte nationale sur des fondements nouveaux, pareille œuvre n'est pas chose facile et on ne l'entreprend pas lorsque le pays doit en même temps faire face à une guerre.

Il n'y a pas d'unité nationale

Une objection que l'on entend formuler c'est celle-ci: Les membres de la Commission ont entre eux l'illusion, ou qu'il existe au pays un sens profond d'unité nationale, ou que leurs recommandations sont de nature à créer et à cimenter cette unité nationale. Dans les deux cas, grave erreur. Il n'y a pas au pays d'unité nationale. Deux races principales vivent sur un même sol, sous un drapeau qui n'est pas en particulier celui du Canada et s'entendent difficilement sur quoi que ce soit. Le reste de la population, d'immigration récente, n'a véritablement aucune attache à son pays d'adoption. Dans un pays homogène, dont la population est enracinée au sol depuis des siècles, on pourrait demander des sacrifices équivalents à ceux dont parle le Rapport de la Commission. Dans un pareil cas, on ferait appel au sentiment national, à la grandeur de la nation, au sens de solidarité que l'on doit avoir envers des compatriotes. En Angleterre, en France, en Italie, en Allemagne, de telles réformes seraient possibles, voire acceptables. Mais non pas dans un pays tel que le nôtre, divisé à un point où est le nôtre. Depuis 1867, le gouvernement central n'a pratiquement rien fait pour créer le véritable sentiment canadien; celui-ci est, à toutes fins pratiques, inexistant, et les causes de dissension se sont multipliées tant du fait d'Ottawa que des capitales provinciales. Les recommandations des commissaires, si bien intentionnées qu'elles soient, ne peuvent ni faire naître ni développer le sentiment national, absent mais nécessaire. On n'a jamais vu dans l'histoire, pas même dans celle de notre pays, des modifications constitutionnelles, des réformes, surtout à établir un régime financier plus stable, avoir pour conséquence le développement du sentiment national. Pour faire du Canada un pays heureux, sain, solide et uni, il faudra autre chose qu'une nouvelle répartition des pouvoirs. Pour amener l'Est à faire des concessions à l'Ouest, il serait important de tenir un autre langage que celui des impôts sur des revenus. Pour provoquer une étroite, sincère et durable collaboration des Canadiens de langue française et des Canadiens de langue anglaise en vue de l'œuvre nationale commune, et pour leur faire accepter une nouvelle constitution, on fait observer qu'il serait bon de commencer par respecter celle qui existe déjà et par assurer les minorités d'un traitement tout à fait équitable. Dans l'état présent des choses, consentir à une extension de pouvoirs au gouvernement fédéral, ce serait poser une nouvelle obstacle à l'accomplissement de l'unité nationale.

Le temps n'est pas mûr

Toute chose pesée, le pour et le contre étudiés, mon sentiment personnel, c'est que le temps n'est pas mûr et n'est pas venu pour le pays d'entreprendre de modifier sa Constitution présente. Le rapport Sirois est arrivé en pleine activité politique; dans une session d'une particulière importance où la guerre, l'effort de guerre du Canada, les événements d'Europe et leurs répercussions possibles au Canada et dans le monde ont monopolisé l'attention générale.

Une législation d'extrême importance, des projets de dépenses extraordinaires, inusités au Canada ont pris et gardé le premier plan de l'actualité. M. King l'a compris, et c'est pourquoi, à la session qui vient de se clore, son ministère n'a pas cru devoir même amorcer un débat préliminaire sur ce rapport considérable. On n'étudie pas en effet une œuvre de cette extrême ampleur, de portée générale étendue, à la même allure que l'on se prépare à se battre, que l'on se bat. Les fumées de la guerre obscurcissent à ce point l'horizon qu'elles rendraient impraticable tout débat sérieux.

Celui-ci, quand il se fera, devra se faire en toute connaissance de cause, dans une atmosphère sereine, favorable à l'étude, alors que les esprits seront tournés vers les œuvres de paix et non absorbés par les œuvres de guerre. Il se peut qu'un jour le remaniement de la Constitution s'impose; quand cela se fera, il faudra d'abord un plan unanime, des droits tout groupés, à moins que l'on ne soit assuré que c'est de l'intérêt général, que ce groupe y consente explicitement; que non seulement le gouvernement central, mais que les électeurs, dans chaque province, y aient donné un assentiment explicite et sans équivoque, en toute connaissance de cause.

Il faut donc attendre le retour de la paix, le rétablissement de l'ordre, la reprise de l'équilibre et d'avoir d'abord apporté des solutions raisonnables aux problèmes de l'après-guerre, avant d'entreprendre de remanier la Constitution, même en admettant que cela soit nécessaire. Dans ce cas, cela ne devra se faire qu'avec l'assentiment de tous, au temps, sans que tous, et non pas dans la bousculade d'une session de guerre ou d'avant une élection. Autrement, ce ne serait pas une amélioration: cela ne serait pas un remaniement heureux. Cela risquerait même d'aller compromettre définitivement une cohésion et une unité nationale toutes fraîches.

La vie et l'œuvre de Mgr Langevin

Bref résumé d'histoire—Conférence faite à la radio par M. J.-Alfred Bernier, ancien président de la "Saint-Jean Baptiste"

Voici le texte de la causerie lue à la radio, hier soir, au nom de la Saint-Jean-Baptiste de Montréal, par l'ancien président, aujourd'hui encore directeur de la société, M. J.-Alfred Bernier:

Il y a vingt-cinq ans, à l'aube du 15 juin 1915, mourait à l'Hôtel-Dieu de Montréal Mgr Adélard Langevin, troisième évêque et deuxième archevêque de Saint-Boniface. Son ultime maladie fut foudroyante. Le vendredi précédent, l'illustre prélat avait célébré sa dernière messe dans la basilique de Sainte-Anne de Beauré, au lendemain des cérémonies des noces d'or sacerdotales de Son Eminence le cardinal Bégin.

Ce jour même, sa paroisse natale célébrait la mémoire du grand évêque; la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal est heureuse de s'associer à cette fête du souvenir. Elle veut rappeler les grands traits de la vie de Mgr Langevin à une génération qui ne le connaît que de nom; il importe que notre peuple n'oublie pas quel défenseur la minorité française du Manitoba perdit en la personne de Mgr Langevin.

Louis-Philippe-Adélard Langevin naquit le 23 août 1855, à Saint-Isidore de Laprairie. Fils du notaire François-Théophile Langevin, il était, par sa mère, le neveu de feu Mgr Zolique Racicot. Il était le plus petit d'une famille nombreuse. Il fit ses études secondaires au petit séminaire de Montréal, confère de Mgr Paul Bruchési, de Mgr Beaudin, qui fut juge, et de Frédéric Monk qui devint ministre fédéral. "Je l'ai connu dès l'enfance, disait Mgr Paul Bruchési, dans l'émouvant panegyrique qu'il fit de son condisciple, en la cathédrale de Saint-Boniface, dans la famille, disait-il, il fut un fils affectueux et soumis; au collège, un élève studieux, charmant, enjoué, exemplaire; plus tard, un religieux fervent, embrasé de l'amour des âmes; puis, un évêque selon le cœur de Dieu, le bon pasteur qui connaît ses brebis et que ses brebis connaissent, et qui, à l'exemple du Divin Maître, sait donner sa vie pour elles, sans jamais compter avec les fatigues et les peines."

Docile à suivre les conseils de M. Colin P.S.S., il entra au Grand Séminaire de Montréal en septembre 1878. C'est en 1891 qu'il revêtit l'habit des Oblats, à la Maison de l'habitation de Lachine. Il fut ordonné prêtre le 30 juillet 1892 par Mgr Fabre, en la chapelle des Soeurs du Bon-Pasteur, de Montréal. Il confiait son bonheur en ces termes à son frère Hermas: "Si c'était à recommencer, je me ferais Oblat dix ans plus vite; mais s'il n'y avait jamais eu d'Oblat, je me serais fait Sulpicien."

De 1882 à 1885, le Père Adélard Langevin devient prédicateur de retraites paroissiales. Cette première obédience était en rapport avec les aptitudes du jeune religieux de vingt-sept ans. Sa voix forte et perçante s'élevait au rythme du débit. Son affluant fier et résolu ajoutait à son éloquence. Il faisait déjà augurer l'orateur sacré qui remue les foules et les subjugue.

Ses trois années de prédication dans la province de Québec avaient fait connaître le Père Adélard Langevin à ses supérieurs qui l'appelaient, en 1885, à un nouveau poste. Autant le rôle de prédicateur convenait à sa nature débordante d'activité, autant le nouveau poste semblait, de prime abord, heurter ses aptitudes. Mais sa nature était d'une telle richesse que le Père Langevin devint un magnifique supérieur de Grand Séminaire, à Ottawa. Devenu par la suite second assesseur du supérieur de l'Université, le Père Langevin déploya un zèle immense à sa charge de directeur et d'universitaire. Cependant, il garda vivace sa prédilection pour l'action auprès des jeunes et des foules. On l'entendit, en maintes occasions, prêcher et donner des conférences. A l'Université il fonda une société des débats pour initier les étudiants canadiens-français à la discussion des questions publiques et nationales.

Ses fonctions à Ottawa durèrent huit ans. Le premier juillet 1893, le Père Langevin fut envoyé à Winnipeg, en qualité de vicaire des missions des Oblats, au diocèse de Saint-Boniface. Graduellement, la Providence, par la voie de ses supérieurs, acheminait le Père Langevin vers le théâtre de la grande histoire nationale. Prédicateur de retraites dans la province de Québec, supérieur du Grand Séminaire à Ottawa, missionnaire dans l'Ouest, ses trois principales fonctions ont procuré au futur évêque une vaste expérience des âmes, elles l'ont mis en contact avec les diverses classes sociales; elles lui ont procuré les vertus, les qualités, le sens de l'initiative que la science des hommes et la vie pratique apportent au sujet déjà favorisé de la grâce surnaturelle. Le 8 janvier 1895, Sa Sainteté Léon XIII le nomma au siège épiscopal de Saint-Boniface, successeur de Mgr Taché.

Le Canada catholique et français fut ainsi doté d'un grand

évêque dont le patriotisme vigilant illumina les luttes scolaires manitobaines. Parmi les conditions extérieures et mutuellement consenties, en 1870 lors de l'entrée du Manitoba dans la Confédération, il était stipulé, aux articles 22 et 23, que le parlement local "ne pourra dans ses lois préjudicier à aucun droit ou privilège conféré lors de l'union par la loi ou par la coutume à aucune classe particulière de personnes dans la province relativement aux écoles séparées."

Or, en 1889, Dalton McCarthy, venu de l'Ontario, réussit à soulever le fanatisme protestant au Manitoba en clamant qu'il fallait renverser le système des écoles séparées. Son associé en fanatisme, Joseph Martin, ouvrit l'ère de la persécution en annonçant à Portage-la-Prairie "la prochaine sécularisation des écoles au Manitoba". En 1890, le ministre Greenway introduisit une mesure qui abolit la langue française à la Chambre et un bill de l'éducation qui détruisit les écoles séparées. Malgré des débats animés, les lois vexatoires pour les catholiques et les Canadiens français furent adoptées. Un bill remède, préparé par le gouvernement conservateur dirigé, en 1895, par sir Charles Tupper, voulait réparer l'injustice commise à l'égard des catholiques. L'avènement au pouvoir de sir Wilfrid Laurier n'a pas permis de savoir dans quelle mesure le bill promis eût remédié à la situation. Puis, ce furent des promesses et des compromis qui ne réparèrent rien. Mgr Langevin sut le clamer aux échos du Canada tout entier. L'évêque de Saint-Boniface dirigeait la lutte sur place, dans son diocèse, dans sa province. Pour éveiller l'opinion publique en faveur des persécutés manitobains, Mgr Langevin en appelle à la conscience du pays, à la solidarité catholique du Dominion, à l'influence française du Canada.

La lutte prit une tournure épique. La noblesse des réclamations françaises s'opposait à la volonté politique et partisane, d'une part, à l'apathie publique et sournoise, d'autre part. C'est l'évêque de Saint-Boniface qui incarna durant vingt ans la résistance des persécutés. Sa fierté de catholique et de Canadien en fut meurtrie. La lutte qu'il mena autour de l'école séparée le fit surnommer le grand blessé.

Mgr Langevin reçut avec une parfaite soumission le délégué apostolique Mgr Merry del Val, envoyé expressément pour adoucir l'apreté des discussions. Il attendit la décision de Rome pour régler sa conduite en conséquence. Le 8 décembre 1897, l'encyclique *Affari vos* du Pape Léon XIII reconnaissait entre autres choses ceci: "Nous ne pouvons toutefois dissimuler la vérité: la loi qu'on a faite, dans le but de réparation, est déficiente, imparfaite et insuffisante." Mgr Langevin sera donc dans son droit quand il dira qu'il est toujours disposé à accepter ce que l'on offre aux catholiques, selon l'esprit de l'encyclique pontificale, mais qu'il ne peut s'empêcher de réclamer beaucoup plus, selon ces autres paroles du même document: "C'est beaucoup plus que cela que les catholiques demandent et qu'ils ont, personne n'en doute, le droit de demander."

Il faudrait tout un livre pour rendre un fidèle hommage au grand

évêque patriote, dont l'épiscopat fut troublé par les luttes scolaires et catholiques. Son éloquence en a porté l'écho douloureux dans tout le Canada. Il incarnait le défenseur parfait d'une minorité outragée. A l'accent de sa parole, on devinait les souffrances aiguës de son âme. Sa voix vibrante et chaude, pénétrante et convaincue, laissait percevoir l'incertitude du persécuté, le dégoût des promesses instables et, malgré tout, l'invincible espoir des redressements. Son discours au premier congrès de la Langue française, en 1912, résume toute sa vie de patriote et d'évêque. A un intime, il avait confié: "Dieu seul sait ce que j'ai souffert au Manitoba. Ma vie en sera probablement abrégée de vingt ans. Et cependant, à certains égards, je ne regrette pas d'avoir été français dans l'Ouest. Si j'étais resté dans la province de Québec, mes horizons seraient restés bornés, comme le sont ceux de tant de nos compatriotes. Je n'aurais pas appris à connaître la patrie canadienne tout entière, qui est pourtant bien la nôtre, la seule."

En dépit des luttes qui lui causèrent tant de déboires, Mgr Langevin imprima à son diocèse un magnifique essor. Institutions religieuses, écoles, paroisses, hôpitaux, œuvres de presse catholique, associations de jeunes, son activité apostolique a favorisée tous les organismes qui rendent un peuple fort dans la persécution et le préparent dignement à la victoire et à la survie.

Tous les témoignages furent unanimes pour louer le noble caractère, le patriotisme, la vertu, le zèle apostolique de l'illustre archevêque de Saint-Boniface. La parole de Mgr Louis-Adolphe Piquet, dont la science théologique guida les défenseurs des minorités, résume tous les éloges: "Dieu a cru que vingt ans de luttes suffisaient à son serviteur. Il est mort sur la brèche. Ce trépas est une cause de tristesse, mais aussi une leçon de fierté."

Comme le sang des martyrs, celui des patriotes est une semence bien faisante. Que les générations de jeunes excellent leur mémoire. Notre peuple apprendra, grâce à ces commémorations, le sens de la vraie grandeur. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, en rappelant brièvement aux auditeurs de ses émissions dominicales la carrière du grand blessé de l'Ouest, a voulu s'associer aux organisateurs de la fête qui a eu lieu aujourd'hui même au village natal de Mgr Langevin, Saint-Isidore de Laprairie. Cette évocation, si incomplète qu'elle soit, la Société nationale la dédie, en témoignage d'admiration, à nos frères de l'Ouest, frères par le sang, la foi et l'amour de la patrie canadienne.

Doyens de prêtrise du diocèse de Sts-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 19 (D.N.C.) — Deux prêtres du diocèse de Saint-Hyacinthe, Mgr C.-P. Choquette, P.D., ancien supérieur du Séminaire, et M. l'abbé Valmore Roy, ancien curé de Sainte-Rosalie (Bagot), célébreront en septembre leurs cinquante ans de sacerdoce. Mgr Choquette aura 84 ans le 9 décembre prochain, et M. l'abbé Roy, 83 ans, le 4 novembre. Ils furent ordonnés le même jour par S. E. Mgr Louis-Zéphirin Moreau, quatrième évêque de Saint-Hyacinthe, le 19 septembre 1880, dans la chapelle du Séminaire. Ils sont les deux doyens, par les années de prêtrise, du diocèse de Saint-Hyacinthe. Le doyen d'âge est cependant M. l'abbé Jean-Baptiste Trevaux, ancien curé de Saint-Dominique de Bagot. Il est aujourd'hui retiré à la Retraite Saint-Bernard, Saint-Hyacinthe. Immédiatement après lui vient M. le chanoine C. Agapit Beaudry, retiré au monastère du Précieux-Sang.

MAISONS D'EDUCATION

MINISTÈRE DU SÉCRÉTARIAT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

HON. HENRI GROULX, Ministre JEAN BRUCHÉSI, Sous-Ministre

ECOLE TECHNIQUE

200 OUEST, RUE SHERBROOKE, MONTREAL

Cours du jour 3 SEPTEMBRE

COURS TECHNIQUE

Quatre années d'études théoriques et pratiques. Préparation aux carrières industrielles. Admission à l'examen d'entrée: certificat de 9e année.

COURS DES METIERS

Deux années d'études de caractère pratique. Préparation à l'exercice d'un métier. Admission à l'examen d'entrée: certificat de 7e année.

COURS DE TYPOGRAPHIE

Deux années d'études pour les jeunes.

Pour tous renseignements, prospectus, etc., s'adresser au Secrétaire.

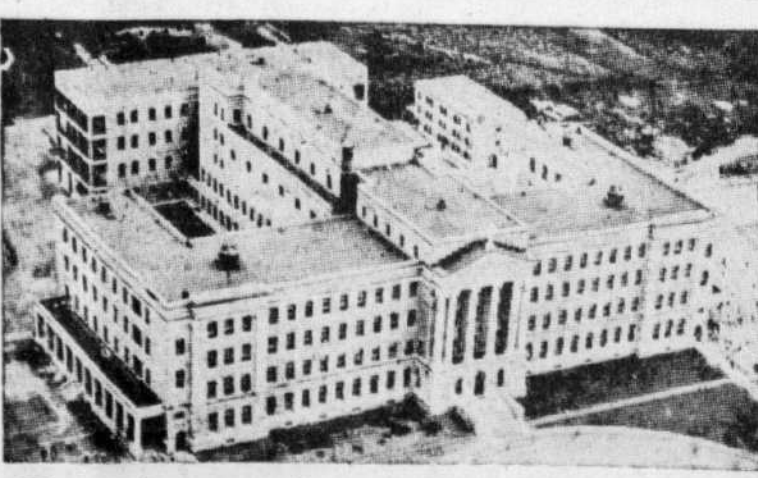
ne gens désirant se spécialiser en typographie. Admission à l'examen d'entrée: certificat de 9e année.

COURS DE RELIURE

Trois années d'études préparant aux carrières de la reliure et de la dorure. Admission à l'examen d'entrée: certificat de 8e année.

COURS D'AUTOMOBILE

Ouverture le 30 septembre. Prospectus sur demande.



Collège Jean-de-Brébeuf

Construction moderne à l'épreuve du feu dans le site le plus beau et le plus sain de Montréal.

COURS CLASSIQUE dirigé par les Pères Jésuites

Le collège attache une importance spéciale aux cours préparatoires: jusqu'ici les Pères donnaient des cours équivalents aux classes de 5e et 6e années des écoles primaires.

Cette année, les élèves qui ont terminé leur 3e année d'école primaire seront admis aux cours préparatoires du collège.

Ces deux cours enseignés par des professeurs d'expérience préparent immédiatement au cours classique.

Demandez renseignements au R. P. Recteur 3200, Chemin Sainte-Catherine, Montréal.

Les Etats-Unis menacés

M. Bullitt déclare que les Etats-Unis sont dans un aussi grand péril aujourd'hui que l'était la France il y a un an

Philadelphie, 19 (A.P.) — Dans un discours qu'il a prononcé hier soir, M. William C. Bullitt, ambassadeur des Etats-Unis en France, a dit que Hitler attaquera les Etats-Unis si la Grande-Bretagne est vaincue. Les Etats-Unis sont en danger, a-t-il dit; c'est une conviction, basée sur ma propre expérience et sur l'information qui est entre les mains du gouvernement à Washington, que les Etats-Unis sont aujourd'hui dans un péril aussi grand que celui qui menaçait la France il y a un an.

Il a demandé à ses concitoyens de faire quelque chose pour le service national, de demander à leurs représentants au congrès d'adopter la conscription, de leur dire d'envoyer les vieux destructeurs des Etats-Unis pour aider l'Angleterre.

Il est clair, a déclaré l'ambassadeur, que les Etats-Unis n'ont pas guérrisé à l'étranger, mais il est aussi clair que la guerre s'en vient du côté des Etats-Unis. Les agents des dictateurs sont déjà ici et prêtent chez nous la voie aux armées ennemies, comme ils l'ont préparée en France. Si la marine militaire britannique disparaît, toute l'Europe, y compris la Grande-Bretagne et l'Irlande, deviendra une unité économique contrôlée par Berlin. Plusieurs pays de l'Amérique du Sud seront aussi sous le contrôle nazi. Les Etats-Unis perdront leur marché et cela provoquera la plus grande crise économique de l'histoire des Etats-Unis.

La marine militaire japonaise collaborerait avec les dictateurs dans le Pacifique pour occuper la marine militaire étasunienne, pendant que les marines militaires d'Europe seront les maîtresses incontestées de l'Atlantique.

Le long discours de M. Bullitt, qui comprenait 4,000 mots, avait été approuvé officiellement par le secrétaire d'Etat, M. Cordell Hull.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

DITES-LE

Encouragez nos annonceurs. Dites-leur que vous avez vu leurs annonces dans

LE DEVOIR

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ASSURANCES DACTYLOGRAPHES

HORACE LABRECQUE COURTIER EN ASSURANCE

Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.

441, St-François-Xavier - Montréal
Tél. Marquette 2383-2384

AVOCATS

Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.
Vanier & Vanier AVOCATS

57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HARBOR 2841

BREVETS D'INVENTIONS

MANUEL DE L'INVENTEUR GRATUIT
ALBERT FOURNIER
934 ST-CATHERINE EST MONTREAL

COMPTABLES

Anderson & Valiquette Comptables-Vérificateurs

J.-Charles Anderson, L.C., L.T.O.
Jean Valiquette, C.A., L.T.O.
Roméo Carle, L.S.C., C.A.
A. Jussé, L.S.C., C.A.
Paul Huet, C.A., L.T.O.
84, Notre-Dame ouest - PL. 9709

Caron & Caron Comptables agréés - Chartered Accountants

Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A.
Henri Caron, B.A., L.L.L., L.S.C., C.A.
59, rue St-Jacques
HARBOR 3835 MONTREAL
159, rue Alexandre, TROIS-RIVIERES

P.-A. GAGNON Comptable Agréé Chartered Accountant

Immeuble des Tramways
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HARBOR 5990

Léon-A. Hurtubise C.P.A.

Comptable public licencié
60, St-Jacques O. - Montréal
Téléphone: HARBOR 1553

LoRUE & TRUDEL Comptables Agréés - Chartered Accountants

J.-Arthur LoRue, C.A. Maurice Charité, C.A.
A.-Emile Heuvels, C.A. Jean-Paul Gauthier, C.A.
Maurice Boulanger, C.A. Jacques LaRue, C.A.
Lionel Roussin, C.A. Louis-P. Bélar, C.A.
Collier Huet, C.A. Paul-E. Brunet, C.A.
R.-A. Rondeau, C.A.
Montréal - Québec

REMBOURREURS-MATELASSIERS

REMBOURREURS-MATELASSIERS BOYER Limitée

Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimés gratuits sur demande.

3886 Henri-Julien - Tr. PL. 1112

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde MONTREAL

NARCISSE DUCHARME PRÉSENT

La Saubegarde

La Saubegarde

Avis de décès

CHAMPAGNE — A Montréal, le 15, à 32 ans, Emile Charbonneau, épouse de feu Edouard Bouchard.

BOUCHARD — A Montréal, le 16, à 73 ans, François Bouchard, époux de Rose-Anna Foy.

CORBELL — A Montréal, le 15, à 73 ans, Maxime Corbell, époux de Marie-Anne LeMay.

CYR — A Montréal, le 17, à 18 ans, Vianney d'Albert Cyr et de Donalds Carrière.

GILARNEAU — A Montréal, à 74 ans, Louis Gilarnéau, époux d'Hélène Gauthier.

GURIN — A Montréal, le 16, à 67 ans, Edouard Gurin, époux d'Auxilia Catford.

LAJEUNESSE — A la Pointe-aux-Trembles, le 15, à 66 ans, Alphonse Lajeunesse, épouse de Wilfrid Lajeunesse.

LARAMEE — A Montréal, le 10, à 85 ans, Mme veuve Joseph Laramee, née Eva Bozard.

VANASSE — A Joliette, le 16, à 54 ans, Mme Omer Vanasse, née Marie-Anne Champagne.

LENGUEN — A Montréal, le 16, à 63 ans, Joseph-Edouard Lenguen, époux de Basile Bertrand.

LEROUX — A Montréal, le 16, à 82 ans, Mme veuve J.-B. Leroux, née Rose St-Denis.

MELOCHE — A Montréal, le 15, à 64 ans, Arthur Meloche, époux de Marie-Anne Imbrail.

MILLOT — A Montréal, le 16, à 32 ans, Albert Milot.

RACINE — A Montréal, le 15, à 13 ans, Omer-Marcel Racine, fils de Roméo Racine et de Marguerite Pilet.

VILLENEUVE — A Montréal, le 16, à 15 ans, Adèle Villeneuve, épouse de B. Dupuis.

NECROLOGIE

BLAIS — A Montréal, le 15, à 32 ans, Emile Charbonneau, épouse de feu Edouard Bouchard.

BOUCHARD — A Montréal, le 16, à 73 ans, François Bouchard, époux de Rose-Anna Foy.

CORBELL — A Montréal, le

CALENDRIER
 DEMAIN: MARDI 20 AOÛT 1940
 S. Bernard, abbé et docteur.
 Lever du soleil 5 h. 05.
 Coucher du soleil 7 h. 07.
 Lever de la lune 8 h. 43.
 Coucher de la lune 7 h. 43.
 Nouvelle Lune, le 3, à 3 h. 9 m. du soir.
 Premier Quart, le 10, à 7 h. 0 m. du matin.
 Pleine Lune, le 17, à 6 h. 2 m. du soir.
 Dernier Quart, le 25, à 10 h. 33 m. du soir.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

NUAGEUX AVEC AVERSES

MAXIMUM ET MINIMUM
 Aujourd'hui maximum 76.
 Minimum aujourd'hui 70.
 Même date l'an dernier 70.
BAROMETRE: 10 h. a.m. 20.25, 11 h. a.m. 20.20, midi 20.15.
 Chiffres fournis par
 Mme L.-P. de Meslé, 7531 rue Saint-Denis

L'escadre anglaise de la Méditerranée frappe un grand coup

Le Caire, 19 (C.P.). — L'escadre anglaise de la Méditerranée a frappé samedi matin un grand coup pour désorganiser les préparatifs de l'offensive que les Italiens se seraient à la veille de lancer contre l'Egypte. Des cuirassés et croiseurs anglais se sont approchés de la côte libyenne et ont bombardé pendant 25 minutes de leur artillerie lourde les concentrations italiennes à Bardia ainsi que le fort Capuzzo, le poste-frontière, qui a été disputé avec tant d'acharnement depuis le début des hostilités. Les artilleurs anglais auraient obtenu un nombre de coups directs contre d'importants objectifs militaires. Le fort Capuzzo a été abandonné par

ses défenseurs et les avions de reconnaissance de la flotte ont rapporté que le bombardement avait infligé des dommages fort considérables aux concentrations de troupes ainsi qu'aux approvisionnements. Les Italiens ont voulu user de représailles en lançant leurs escadilles qui ont soumis l'escadre anglaise à un rude bombardement. Les aviateurs italiens n'auraient cependant pas obtenu de résultats et ils auraient été finalement repoussés par les avions de chasse anglais. L'Amirauté a annoncé à Londres que 11 avions italiens avaient été descendus. La marine italienne n'est pas intervenue.

Berlin proclame un "blocus total" de la Grande-Bretagne

Berlin, 19 (A.P.). — Le gouvernement allemand a proclamé samedi un "blocus total" de la Grande-Bretagne pour répondre à ce qu'il appelle la guerre maritime "illégitime" que livre la Grande-Bretagne. Dans une note adressée aux gouvernements des Etats neutres dont les navires se rendent en Grande-Bretagne, le gouvernement allemand déclare que pour ce qui est des dommages et des pertes de vie qui pourront survenir dans cette région.

ses Etats-Unis et l'Argentine pour interdire à leurs navires de se risquer dans la zone des opérations maritimes. Le communiqué officiel insiste sur le fait qu'une guerre navale fait rage autour de la Grande-Bretagne, que tout navire neutre qui se dirige de ce côté s'expose à être détruit et que le gouvernement allemand dégage toute sa responsabilité pour ce qui est des dommages et des pertes de vie qui pourront survenir dans cette région.

Attaque aérienne anglaise contre l'aérodrome italien d'Addis-Abéba

Renfort italien attendu à Berbera

Le Caire, Egypte, 19 (A.P.). — Un communiqué de la Royal Air Force annonce que des aviateurs anglais ont attaqué l'aérodrome militaire italien d'Addis-Abéba, en Ethiopie. Les aviateurs anglais auraient obtenu des coups directs contre quatre hangars et mis le feu à des réservoirs de pétrole. Tous les appareils anglais sont revenus indemnes.

On a effectué, dit encore le communiqué, de nombreuses envolées de bombardement et de reconnaissance en Somalie dans le but de détruire les convois automobiles et de harceler les troupes qui avançaient sur Berbera. On a infligé des dommages considérables aux formations ennemies. L'un de nos appareils a été descendu par des avions de chasse ennemis, l'un des membres de l'équipage s'échappant en parachute.

New-York, 19 (A.P.). — Une émission de la radio anglaise captée à New-York par la National Broadcasting Company annonçait aujourd'hui que l'on s'attend à ce que 4,000 hommes de troupes italiennes doivent arriver à Berbera vendredi pour renforcer l'armée anglaise de Somalie.

Le communiqué italien

Rome, 19 (A.P.). — Voici le texte du bulletin émis aujourd'hui par le haut commandement italien:

"En Somalie anglaise, les troupes italiennes ont enfoncé la deuxième ligne de défense anglaise et pris Laffarou. Depuis cette localité, elles ont poursuivi l'ennemi qui bat en retraite pour gagner ses nœuds. Nos avions de bombardement soumettent ces nœuds à des attaques constantes. Un appareil anglais a été descendu par nos avions de chasse.

"En Afrique-nord, l'aviation italienne a bombardé efficacement l'aéroport de Sidi-Barrani de même que des camps et des autos blindées au sud-est de Sollum. Tous nos avions sont revenus indemnes.

"Une attaque ennemie contre Kassala n'a fait ni victimes ni dommages. Une autre attaque contre Addis-Abéba a fait 2 morts et 5 blessés. Des bombes ont atteint deux hangars qui renfermaient du matériel.

"L'ennemi a effectué des attaques contre Milan. Trois bombes ont atteint une maison d'habitation et d'autres sont tombées dans les champs. D'autres bombes ont causé des dommages insignifiants à Cuneo et à Turin. Il n'y a pas eu de victimes. On a jeté les circulaires ordinaires."

France

Loi affectant médecins, dentistes et pharmaciens

Pour l'exercice, en France ou dans les colonies françaises, de l'un de ces trois arts, il faudra que l'aspirant soit né d'un père français — Trois catégories d'exceptions

Vichy, France, 19 (A.P.). — En vertu d'une nouvelle loi du gouvernement Pétain publiée aujourd'hui même dans le Journal Officiel aucun citoyen n'aura désormais le droit d'exercer la médecine, l'art dentaire ou la pharmacie en France ou dans ses colonies s'il n'est pas né d'un père français. Les seules exceptions ménagées dans la loi le sont en faveur de ceux qui ont été honorés par la France pour leurs travaux scientifiques, qui ont combattu dans l'armée française dans la guerre de 1914-18 ou dans celle de 1939-40, qui sont nés en Alsace-Lorraine et ont acquis la nationalité française par suite de la Grande Guerre lorsque l'Alsace-Lorraine fut restituée à la France.

Fermeture des bureaux de quartiers

La Commission municipale projette de fermer, le 1er janvier prochain, les bureaux des échevins dans les divers quartiers et de les confier à des bureaux de quartier. Cette mesure fait partie du programme d'économie de la Commission. On estime que la fonction remplie par ces secrétaires et ces bureaux n'est pas du ressort des échevins et n'a pas raison d'être.

La nation anglaise se prépare à repousser une attaque possible contre son sol

Toute l'île de Grande-Bretagne proclamée en état de siège, comme mesure de précaution

La R. A. F. lance une formidable attaque contre les bases de la côte française de la Manche

Légères attaques aériennes allemandes, aujourd'hui — 141 avions allemands abattus hier

Londres, 19 (C.P.). — Les autorités ont proclamé aujourd'hui tout le territoire de la Grande-Bretagne zone de défense au moment où la nation anglaise, qui doit déjà livrer depuis quelques jours la plus grande bataille aérienne de l'histoire, se prépare à repousser une attaque possible contre son sol. Comme il y a lieu de croire que le moment de la tentative d'invasion allemande approche, la Royal Air Force a lancé une formidable attaque contre les bases de la côte française de la Manche. Le ministère de la Sécurité nationale a promulgué aujourd'hui l'ordre qui fait de toute l'île une zone de défense ou qui, en d'autres termes, proclame l'état de siège à titre de mesure de précaution.

En vertu de cette mesure, des commissaires régionaux en Angleterre, au pays de Galles et en Ecosse auront le pouvoir, subordonné aux ordres et directives du ministère de la Sécurité nationale, de donner tous les ordres requis dans l'intérêt de la défense du pays dans leurs régions respectives. La proclamation nationale n'impose pas pour le moment de nouvelles restrictions aux civils, il autorise toutefois les mesures qui peuvent devenir urgentes du fait d'un débarquement ennemi par mer ou par air. Jusqu'ici, seule une bande de 20

milles de largeur le long de la côte orientale et de la côte méridionale, de la frontière écossaise à Portland, avait été proclamée zone de défense.

A venir jusqu'à la fin de l'après-midi aujourd'hui, il n'y avait eu que de légères attaques aériennes allemandes intermittentes qui paraissent être plutôt des envolées de reconnaissance.

Les échanges aériens ont été plus durs hier. L'aviation allemande, qui tentait apparemment de détruire ou d'immobiliser l'aviation anglaise, a frappé surtout contre les aéroports et causé deux alertes à Londres même. D'après le ministère de l'aviation, les Allemands n'ont guère obtenu de succès. Les derniers chiffres compilés indiquent que les Allemands ont perdu hier 141 appareils tandis que les Anglais n'en ont perdu que 22.

Les aviateurs de la Royal Air Force ont jeté de bonne heure ce matin de telles quantités d'explosifs sur Calais et Boulogne ainsi que dans le voisinage que la lueur des explosions éclairait les rues de Douvres de l'autre côté de la Manche. Ces deux ports pourraient constituer les deux principales bases d'attaque au cas d'une tentative d'invasion. Des rumeurs de concentrations de troupes allemandes sur la côte française de la Manche circulaient hier à Douvres. La

"Press Association" a rapporté à Londres que la Royal Air Force avait bombardé 5 divisions allemandes ou quelque 100,000 hommes sur les plages françaises, mais elle a retiré plus tard cette nouvelle qui n'avait pas été confirmée par les autorités. La Royal Air Force a fait trois attaques en fin de semaine contre la côte française et plus particulièrement contre le port de Boulogne.

La journée de samedi avait été calme en Angleterre, mais celle d'hier a été marquée par des attaques contre l'aéroport de Crovdon, dans la banlieue sud de Londres, contre la base navale de Portsmouth, contre le Kent et le Sussex, contre le Hampshire et le Surrey, contre la côte orientale, contre les Midlands, contre les côtes sud et sud-est.

On rapporte aujourd'hui d'une ville de la côte sud-est de l'Angleterre que des bombes à retardement jetées de bonne heure ce matin ont explosé plusieurs heures plus tard, endommageant dix maisons et un garage d'autobus. Le War Office rapporte qu'un peloton de gardes civiques a descendu aujourd'hui à coups de fusil un avion de plongée allemand dans la banlieue sud de Londres; c'est le premier appareil descendu par les gardes civiques.

Les accusés Lemieux et Lambert libérés

M. le juge Duranleau casse l'acte d'accusation de M. T.-D. Bouchard

Saint-Hyacinthe, 19. — (D.N.C.) M. le juge Alfred Duranleau, de la Cour supérieure, a rendu jugement ce matin dans l'affaire de M. T.-D. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe et ministre dans le cabinet Godbout, contre M. A. J. Lemieux, de Roxton-Falls, et le Dr Gabriel Lambert, Montréal. Il maintient la motion des défendeurs, présentée par Me Lucien Gendron de Montréal. La motion demandait la cassation de l'acte d'accusation, exposant qu'il n'y avait pas eu de conspiration de la part des demandeurs, et prétendant que toute l'affaire était du ressort du droit civil, non du droit criminel. Le juge a accepté ce point de vue, après avoir pris connaissance de notes écrites fournies par les avocats des deux parties, et les accusés ont été immédiatement libérés.

M. Bouchard était représenté par Me Victor Chabot, de cette ville, et les accusés par Me Jean Fortier, assisté de Me Lucien Gendron, comme conseil. Lemieux et Lambert étaient accusés d'avoir déclaré dans des assemblées publiques, au cours de la dernière campagne électorale, en vue des élections provinciales, que M. T.-D. Bouchard était l'instigateur de l'incendie qui a détruit le Collège Sacré-Cœur de Saint-Hyacinthe en janvier 1938, et causé la mort de 46 personnes, élèves et religieux de l'institution.

Mort de M. J.-A. Duchaine

Québec, 19. — M. J.-A. Duchaine, industriel bien connu, ancien propriétaire de la manufacture de chaussures Duchaine et Perkins, à Québec, est décédé dans cette ville, hier soir, à l'âge de 65 ans.

Lui survivaient: sa femme, née Lauzon (Valada); quatre fils: Lucien, journaliste, de Montréal, Paul, Laurent et Jean-Marie; cinq filles: Mlle. Françoise, Madeleine, Monique, Jacqueline et Marie-Claire Duchaine, une petite-fille, Louise Duchaine, de Montréal.

Les funérailles auront lieu à l'église du Sacré-Cœur de Marie, à Québec, le mercredi 21, à 9 h. et demie (heure d'été). L'inhumation se fera à Québec.

Le Devoir offre ses sympathies à la famille.

Les navires américains pourront transporter les enfants réfugiés

Washington, 19 (A.P.). — Le Sénat des Etats-Unis a approuvé à l'unanimité aujourd'hui le projet de loi autorisant des navires américains à transporter les enfants réfugiés hors des zones de guerre.

Le bill déjà approuvé à l'unanimité par la Chambre des représentants retournera devant ce corps pour approbation des amendements apportés par le Sénat.

Les navires, sans armes et sans convois, transporteront les enfants de moins de 16 ans, à la condition que les pays belligérènes accordent une navigation sûre à ces navires.

Au Mexique

Incarcération de quatre généraux

Il s'agirait d'organismes en vue du général Almazan, candidat indépendant à la présidence — Le département de l'Intérieur veut contrôler étroitement les mouvements des étrangers, au Mexique

Mexico, 19. — (A.P.). — On rapporte, aujourd'hui, que le département de l'Intérieur intensifie ses efforts pour contrôler étroitement les mouvements des étrangers au Mexique.

Ces rapports affirment que plusieurs étrangers sont détenus pour être interrogés, étant donné que leurs passeports ou autres papiers d'immigration ne seraient pas en ordre; ils affirment aussi que les gérants de tous les hôtels et pensions de touristes ont reçu l'ordre de remettre aux autorités la liste quotidienne des clients enregistrés.

Quatre généraux incarcérés

Des dépêches d'Acapulco disent aujourd'hui que quatre généraux de l'armée mexicaine, tous des organisateurs importants de la campagne du général Juan Andreu Almazan, candidat indépendant à la présidence, ont été arrêtés et incarcérés.

Ces quatre importants prisonniers politiques seraient: le général Alfredo Lezama, ancien chef de la force aérienne mexicaine et organisateur de la campagne du général Almazan; le général José Domingo Ramirez Garibay, organisateur de la campagne d'Almazan dans l'Etat de Tabasco; le général Marcelino Caraveo, leader du mouvement pro-Almazan dans l'Etat d'Almazanista et lui-même candidat au poste de gouverneur dans cet Etat; enfin, le général José Mijangres Palencia, ancien gouverneur de l'Etat de Puebla et principal organisateur de la campagne d'Almazan à Mexico.

Dans le diocèse de Boston

Nouveaux curés franco-américains

Boston, 19. — Par décision du cardinal O'Connell, archevêque de Boston:

M. le curé Charles-A. Cordier, du Sacré-Cœur de Brockton, a été nommé curé de St-Louis de France de Lowell;

M. l'abbé Charles Cormier, vicaire à St-Louis, depuis juin 1937 et administrateur de la paroisse pendant l'interim qui a suivi la mort de M. le curé Simon-P. Lonnegan, le 27 juillet dernier, a été nommé curé du Sacré-Cœur de Brockton, en remplacement de M. le curé Cordier;

M. le curé J.-Stanislas Vermette, de St-Jean-Baptiste de Lynn, succède à feu Mgr Jean-Baptiste Labossière, décédé le 25 juillet dernier, comme curé de la paroisse St-Joseph de Salem;

M. le curé Bernard de St-Joseph d'Everett, remplace M. le curé Vermette, à St-Jean-Baptiste de Lynn;

M. l'abbé Joseph J. M. Tremblay, vicaire à St-Joseph de Salem, depuis 1931, et ancien vicaire à St-Louis de France de Lowell à deux reprises, devient curé de la paroisse de St-Joseph d'Everett, où il remplace M. le curé Bernard.

Le communiqué allemand

Berlin, 19 (A.P.). — Voici le texte du bulletin émis aujourd'hui par le haut commandement allemand:

"L'aviation, comme on l'a déjà rapporté en partie dans un bulletin extraordinaire du 19 août, a remporté de nouveaux gros succès. Des unités aériennes allemandes ont attaqué efficacement des objectifs militaires importants dans le sud et le centre de l'Angleterre tels que les établissements industriels, les chemins de fer, les batteries anti-avions, et, surtout, les aéroports des environs de Londres ainsi que ceux des comtés de Kent et de Hampshire.

"Bombardant des navires dans la Manche, nous avons réussi à couler un navire marchand de 4,000 tonnes et à en endommager sérieusement un autre.

"De furieux engagements aériens se sont livrés en divers endroits au cours desquels nos unités d'avions de chasse ont infligé de lourdes pertes à l'ennemi.

"L'escadille Horst-Wessel, commandée par le lieutenant-colonel Huth a descendu à elle seule hier 51 appareils.

"Au cours de la nuit dernière, des avions de combat ont bombardé des réservoirs de pétrole à l'est de Londres, des fabriques d'armements à Norwich et Essex, les aménagements des ports de Milford-Haven, Havenmouth, Bournemouth et Weymouth, de même que plusieurs aéroports dans le sud de l'Angleterre et de Liverpool. On a observé des incendies considérables et de puissantes explosions à tous les endroits qui ont été attaqués.

"Plusieurs navires ont été atteints dans les ports.

"Des avions anglais ont jeté des bombes la nuit dernière dans l'ouest et le sud de l'Allemagne, causant des dommages insignifiants.

"Les pertes aériennes de nos adversaires se sont élevées hier à 147 appareils dont 124 descendus au cours de combats aériens et 23 détruits sur le sol ou abattus par les canons antiavions. De plus, on a détruit 33 ballons des barrages.

"Trente-six avions allemands manquent à l'appel."

Protestation de l'exécutif

Une dizaine de gardiens préposés aux bureaux des échevins dans divers quartiers de la ville ont été congédiés la semaine dernière. Dans la lettre d'avis de leur congédiement, on disait à ces employés qu'ils étaient remerciés de leurs services en vertu d'une résolution du comité exécutif.

Le président de l'exécutif, M. Savignac, et d'autres membres du comité, ont écrit à ces employés qu'ils étaient remerciés de leurs services en vertu d'une résolution du comité exécutif.

Le président de l'exécutif, M. Savignac, et d'autres membres du comité, ont écrit à ces employés qu'ils étaient remerciés de leurs services en vertu d'une résolution du comité exécutif.

Déménagement de la carte d'identité

Le service municipal de la carte d'identité doit déménager sous peu au poste No 2. La commission municipale économisera ainsi le loyer que la ville paie pour la bibliothèque Saint-Sulpice, et supprimera d'autres dépenses accessoires. Ce bail peut être rompu sur avis d'un mois. La ville donnera l'avis le 1er septembre pour prendre effet le 1er octobre. L'économie ainsi réalisée par la ville sera d'environ \$6,000 par année.

Toronto, 19 (C.P.). — Voici le temps qu'il fera, probablement, dans la province, demain:

région de Montréal et d'Ottawa, vallée du bas Saint-Laurent, Lac-Saint-Jean: partiellement nuageux et frais; vent du nord-ouest; averses;

nord-ouest du Québec: vent frais du nord-ouest; partiellement nuageux et frais;

golfe, rive nord et baie des Chaleurs: vent fort avec pluie et bru-

Demain, M. Churchill fera une revue de la situation politique internationale

LONDRES, 19 (C.P.). — Le premier ministre Winston Churchill fera demain, aux Communes, sa première revue de la situation politique internationale depuis son accession au pouvoir le 11 mai dernier. On s'attend à ce qu'il traite des négociations en cours entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis touchant la cession de bases navales et aériennes des possessions britanniques de l'hémisphère occidental. On s'attend également à ce qu'il fasse allusion à la suggestion de l'ex-président Herbert Hoover, qui voudrait que le blocus anglais laisse passer les vivres destinés aux populations des pays occupés par les Allemands.

Les Nazis ont perdu plus de 700 avions

TORONTO, 19 (C.P.). — D'après une compilation de la "Canadian Press" relativement aux pertes de l'aviation allemande au-dessus des îles britanniques, plus de 700 appareils nazis auraient été détruits depuis le 8 août dernier.

Voici, d'après cette compilation, les pertes respectives des deux forces aériennes, en août:

Date	Avions nazis détruits	Avions britanniques détruits
8	61	18
11	66	26
12	62	13
13	78	13
14	31	7
15	180	34
16	75	22
18	141	22
Total	694	155

Des avions isolés ayant été abattus les 9, 10, 17 et 19 août par la "Royal Air Force" portent à plus de 700 le nombre des avions perdus par les nazis.

Une nouvelle arme de l'Allemagne

Bruxelles, 19 (A.P.-via Berlin). — L'Allemagne recourra à une arme qui surprendra le monde lorsqu'elle jugera le moment de s'en servir au cours de sa campagne d'invasion de la Grande-Bretagne.

Des expériences de la nouvelle arme se poursuivent sur les côtes belge et française. Pendant trois jours, les correspondants de journaux ont visité, guidés par les Allemands, la côte sud de la Manche. La nature de la nouvelle arme et l'endroit de son utilisation sont gardés jalousement secrets.

Les journalistes ont interrogé nombre d'officiers et de soldats allemands entre Ostende et Boulogne en leur posant la même question, pour en recevoir toujours la même réponse:

"Combien de temps vous attendez-vous d'être encore en service?"

"Oh! en septembre tout sera fini. A ce moment-là, nous aurons conquis les îles britanniques et les Anglais, comme les Français, démentiront la paix."

Présentement, les troupes réunies sur la côte se composent de réserves, qui attendent patiemment le moment de prendre part à l'invasion, chose qui se produira lorsque l'aviation allemande aura accompli sa tâche de démolition de l'aviation anglaise.

Entretiens, ces troupes de réserve ne sont pas oisives. Elles chargent de pleins convois ferroviaires de rails, de lingots de cuivre, enfin recueillent le butin de guerre qu'elles trouvent. Et tous ces wagons prennent la route de l'Allemagne.

Les journaux de Londres protestent

La censure retient pendant neuf heures la description des combats aériens de vendredi dans la région de Londres, à destination du Canada

Londres, 19 (C.P.). — La censure de Londres a retenu pendant neuf heures le récit descriptif des batailles aériennes de vendredi dans la région de Londres à destination du Canada. Cette décision de la censure a provoqué des protestations vigoureuses aujourd'hui dans les journaux de Londres, notamment le Times et le Daily Telegraph.

Ces journaux disent que, en raison de ce retard, les messages allemands ont le pas sur les récits anglais. Le Daily Telegraph parle de grave erreur et déclare: "Le message ne doit pas gagner encore. Il ne doit pas y avoir de pareils retards dans l'organisation d'une contre-offensive contre la blitzkrieg de mensonges". De son côté, le Times dit: "Le mensonge ne doit pas avoir une heure de règne" et il se plaint que les correspondants américains aient été empêchés de câbler leurs nouvelles si ce n'est à une heure "ridiculement tardive".

Le journal de lord Beaverbrook écrit que le retard n'est pas attribuable au ministère de l'Information, mais au système absurde de coordination entre le ministère de l'Information, les services ministériels, le ministère de la sécurité nationale, etc. C'est de l'anarchie administrative, dit-il.

Assemblée du conseil jeudi

L'internement du maire Houde

Le conseil municipal tiendra probablement une assemblée spéciale jeudi après-midi. Le maire suppléant, M. Hamelin, doit la convoquer aujourd'hui. Le comité exécutif aurait plusieurs rapports à faire approuver par le conseil. On parle aussi d'une résolution qui serait soumise au conseil au sujet de l'internement du maire Houde. Certains échevins voudraient que le conseil fasse auprès du gouvernement fédéral une démarche analogue à celle de M. Kerr, en vue d'obtenir la libération de M. Houde.

Le conseil municipal tiendra probablement une assemblée spéciale jeudi après-midi. Le maire suppléant, M. Hamelin, doit la convoquer aujourd'hui. Le comité exécutif aurait plusieurs rapports à faire approuver par le conseil. On parle aussi d'une résolution qui serait soumise au conseil au sujet de l'internement du maire Houde.

Dans la Rhur et la Rhénanie

NEW-YORK, 19 (A.P.). — Une émission de la radio anglaise captée par la National Broadcasting Corporation affirmait aujourd'hui que la production industrielle allemande avait diminué de plus de 30 pour cent dans les régions de la Rhur et de la Rhénanie par suite des bombardements aériens anglais.

Le voyage de M. Savignac en Abitibi

Les anciens Montréalais devenus colons

M. Savignac, président de l'exécutif, a fait la semaine dernière un voyage en Abitibi. Il a parcouru plusieurs cantons et visité quelque cinquante familles d'anciens Montréalais devenus colons. Le président considère que cette colonisation a été un grand succès et il préconise que la ville la continue. Les quelque 820,000 dépenses ainsi ont été un excellent placement, dit-il. On a envoyé dans le nord environ 700 familles depuis 1935, et là-dessus seulement une trentaine sont revenues.

Les familles qu'a visitées M. Savignac font bien leur vie et sont contentes de leur sort. Le président a insisté sur le fait que le climat dans cette région est aussi favorable à l'agriculture qu'autour de Montréal et que les terres sont excellentes, souvent meilleures que dans maintes vieilles paroisses.

Le président estime que le gouvernement provincial devrait entreprendre dans cette région un grand programme de drainage et d'égouttement afin d'améliorer encore les terres et les conditions climatiques. En déblayant quelques cours d'eau et en creusant des fossés de front et de ligne, on pourrait rendre immédiatement utilisables 4,000 à 5,000 terres des zones qui sont très fertiles. C'est un beau pays, a-t-il dit, et un séjour qui s'en va là, avec les avantages que les gouvernements accordent aujourd'hui aux colons, ne se lance pas dans une aventure risquée, mais dans une entreprise qui a toutes les chances de succès.

La tâche difficile de Pétain

Vichy, France, 19. — Dans le dernier numéro de la Revue des Deux Mondes, André Chamuaix, de l'Académie française, écrit que chaque Français se rend de plus en plus compte de la difficulté de la tâche du maréchal Henri Pétain et de son gouvernement en face d'une Allemagne qui a ses plans et ses préférences, qui, au titre de victorieuse, peut imposer ses volontés. Rien d'étonnant, dit-il, que les conversations de Wiesbaden soient lentes et difficiles.

A Vichy, incidemment, on ne prétend plus que la France aurait dû et pu continuer la lutte, soit de France même, soit de ses colonies. La preuve est maintenant faite que la France était acculée à l'armistice. Ainsi le 13 juin, un régiment d'artillerie qui avait 44 canons, 75 n'en avait plus que six, en mauvais état quand il s'est retiré.

Pour aider la Grande-Bretagne

New-York, 19 (C.P.). — Le Journal Times de New-York annonce dans une pleine page de réclame l'établissement du "New-York Committee, Federal Union, Inc." Ce comité propose de se hâter d'aider la Grande-Bretagne en lui envoyant des destroyers, avions et torpilleurs dont elle a un pressant besoin et dont les Etats-Unis peuvent se passer, eux, tant que l'Angleterre survit.

Ce comité définit l'union fédérale qu'il propose comme l'union des Etats-Unis, du Canada, de l'Angleterre, de l'Irlande et de toutes les autres nations, comprises ou non dans le Commonwealth britannique, qui sont encore libres et capables de s'unir.

Assemblée du conseil jeudi

L'internement du maire Houde

Le conseil municipal tiendra probablement une assemblée spéciale jeudi après-midi. Le maire suppléant, M. Hamelin, doit la convoquer aujourd'hui. Le comité exécutif aurait plusieurs rapports à faire approuver par le conseil. On parle aussi d'une résolution qui serait soumise au conseil au sujet de l'internement du maire Houde. Certains échevins voudraient que le conseil fasse auprès du gouvernement fédéral une démarche analogue à celle de M. Kerr, en vue d'obtenir la libération de M. Houde.

Le conseil municipal tiendra probablement une assemblée spéciale jeudi après-midi. Le maire suppléant, M. Hamelin, doit la convoquer aujourd'hui. Le comité exé



Directrice : Germaine BERNIER

La femme française et la guerre

Causerie de Mme Pierre Dupuy au programme Fémina

Durant les quatre semaines qui se sont écoulées depuis mon retour au Canada, je n'ai cessé de recueillir, dans les milieux les plus divers, des témoignages non pas de cette pitié hautaine, si offensante pour le vaincu, mais d'une douleur sincère et profonde éprouvée par mes compatriotes à la suite du grand malheur qui s'est abattu sur la France. Combien en seraient confortés ceux qui, la-bas, viennent de souffrir dans leur fierté, dans leurs biens, dans leur chair, la plus épouvantable des épreuves ! J'ai noté tous ces témoignages ; je les conserve religieusement et je ne me lasserai pas de les répéter, lorsque bientôt, je l'espère, je me retrouverai de nouveau sur la terre française.

Aujourd'hui, j'ai pensé qu'il vous serait agréable, chères auditrices, d'entendre quelques mots sur les femmes françaises pendant la guerre. Bien entendu, il ne s'agit pas ici de ces créatures tristement célèbres et dont, en général, on parle beaucoup trop, à l'étranger, ni de celles que leur fortune, leur haut rang social ou quelque action d'éclat ont mises en vedette et que vous connaissez déjà. Il n'y en avait aucune dans la petite ville d'eau de la côte normande où je me trouvais en septembre dernier, et où, comme beaucoup de Parisiens, je passai tout l'hiver pour moi-même et mes enfants à la suite des bombardements possibles et assurés de la continuation normale de leurs études. Il s'y trouvait, par contre, un grand nombre de ces femmes admirables dont on ne parle jamais parce que, apparemment, elles ne font rien d'extraordinaire, ou parce qu'elles le font si simplement que cela semble naturel.

C'est ainsi qu'il parut tout simple de sourire quand le mari, le frère, le fils ou le fiancé partirent pour le front ; très facile d'écrire au mobilisé des lettres pleines d'optimisme et de bonne humeur quand on avait le cœur étroit par l'angoisse. Je n'ai connu aucune Française qui, en ce début de septembre, n'ait rêvé de partir au service de son pays. Pour celles que des devoirs impérieux retenaient à leur foyer, le premier sacrifice, et non le moindre, fut d'accepter ce rôle obscur. Autour de moi, il n'y avait que des mères de familles nombreuses : cinq, six, sept, neuf enfants. Du jour au lendemain, elles congédièrent leurs domestiques, parce qu'il fallait bien se restreindre, et assumèrent le lourd fardeau des travaux ménagers, sans négliger pour cela la tâche de l'éducation devenue bien plus difficile depuis le départ du père. Seul, le vernis des ongles en souffrit ; les mains se gercèrent, mais le sourire n'en fut pas altéré.

Dans les boutiques, dans les champs, la femme, cotteageuse, ment, prit la place de l'absent ; il fallait bien vivre, n'est-ce pas ? Un des épiceries du village, qui faisait aussi le commerce du charbon, partit ainsi que son fils aîné et son beau-frère. Pour conserver la clientèle, et puisqu'il était impossible de trouver un livreur, l'épicière porta elle-même le charbon à domicile, tout l'hiver. Quand elle se redressait, après avoir posé par terre le sac de cinquante kilos, cette humble femme du peuple égrenait des sentiments d'une rare élévation : « Pour que la paix soit rétablie dans le monde », me disait-elle un jour, « je sacrifierais volontiers un des trois moutons ». Et elle ajoutait souvent : « Peu importe que ça dure longtemps, pourvu que nous les ayons ».

Dès les premiers jours, les évacués de Paris étaient arrivés : pauvres gens, familles nombreuses arrachées soudainement à leur foyer, sans abri, sans moyen de subsistance. L'allocation de la Commune aux réfugiés leur permettait tout juste de se nourrir ; pour le reste, on ne pouvait compter que sur la charité des habitants. Elle fut magnifique. Pour venir à bout de ces malheureux, toutes les bourses et les armoires s'ouvrirent. Donner le superflu ne suffisait pas, on partageait encore le nécessaire et l'assistance matérielle ne fut pas toujours la plus importante. L'esprit de solidarité qui régnait déjà entre les familles aisées s'étendit à ces malheureux ; on soignait les en-

fants malades, on consolait, on réconfortait, et cette charité si conforme par l'esprit à celle que vint prêcher le Christ sur la terre s'éleva dans plus d'un cas jusqu'aux nues. Un jour, on baptisa les cinq enfants d'une même famille, les parrains étaient des jeunes scouts, les marraines des Guides catholiques. Les filleuls avaient été habillés de neuf de la tête aux pieds. Il y eut un joli goûter auxquels furent invités M. le Curé et M. l'Adjoint. On croqua des dragées ; chacun avait apporté un gâteau ; la boulangère offrit de beaux croissants tout chauds, l'épicière, du pain d'épice et du sirop de groseille. Ce fut la fête de tout le pays.

Les longs mois d'un hiver exceptionnellement rigoureux passèrent ainsi. Chacune s'était donnée la consigne de la bonne humeur. Il ne fallait pas par son air triste et soucieux tout assombrir autour de soi. Qui dira, en certaines circonstances, l'héroïsme du sourire ? Une vieille amie avait cinq fils au front ; la maison, il restait encore une fille, un fils plus jeune et deux belles-filles venues s'y réfugier avec leurs bébés. Des soucis de toutes sortes accablèrent la pauvre maman, mais elle n'en laissait jamais rien voir. Et comme je m'en étais rendu compte, elle me dit : « Je leur montre toujours un riant visage, ils ont besoin de gaieté, ils croient encore au bonheur, je n'ai pas le droit d'attrister leur jeunesse ». Cette héroïne du sourire faisait à Dieu une étonnante prière : « Seigneur, si vous voulez me frapper, faites que je sois seule à souffrir ; épargnez ces jeunes femmes, parmi mes amis, prenez ceux qui ne sont pas mariés ».

A mesure que l'on avançait dans cette « drôle de guerre », chacune comprenait de plus en plus que la victoire était chose qui doit se mériter, acheter très cher, au prix de sacrifices librement consentis, de souffrances acceptées avec résignation. On ne méritait point, on reconnaissait que la guerre était une épreuve voulue de Dieu. On l'avait d'ailleurs entreprise, non dans un but de conquête, mais pour défendre un idéal de liberté humaine. Les prières pour la paix montaient fermement de ce petit troupeau groupé autour du vieux pasteur dans le sanctuaire de l'église de campagne. Les Litanies s'éternisaient, on n'en avait jamais fini de nommer les saints et saintes de France : saint Denis, saint Martin, saint Louis, saint Vincent, sainte Geneviève, sainte Jeanne d'Arc, sainte Bernadette, sainte Thérèse... Priez pour nous ! C'était de ces mêmes litanies que retentissaient les voix des grandes cathédrales de Notre-Dame-de-Victoire, dit Sacré-Cœur de Montmartre, dont les nefs immenses ne suffisaient pas à contenir les foules innombrables. Et quand, dans chaque foyer, on s'unissait avec recueillement à ces pieuses manifestations diffusées par la radio, on sentait bien, quoi qu'en aient dit certaines personnes mal renseignées, que jamais au cours des siècles la grande voix qui montait de France vers le Ciel ne s'était tue.

Durant les dernières semaines, j'ai compris pourquoi dans le catéchisme de France l'amour de la patrie est élevé à la dignité de vertu chrétienne. Désormais, toute considération personnelle, toute inquiétude individuelle, avait fait place à la grande angoisse collective. Il n'y avait plus qu'une seule immense pensée : Pourvu qu'ils ne passent pas ! Pourvu qu'on les arrête ! Nulle ne songeait que cela pourrait coûter la vie de l'être cher ; avec quelle allégresse on aurait donné la sienne ! On était prêt à toutes les immolations, on courait vers tous les sacrifices pour que le sol de France cessât d'être souillé par la présence de l'ennemi et que fut sauvé son trésor spirituel. Heures merveilleuses durant lesquelles il n'y eut place pour aucun sentiment mesquin, et qui grandirent tous ceux qui les ont vécus.

Mais les événements se précipitaient ; ce fut l'exode effroyable, la fuite éperdue, devant la horde envahissante... Sur le paquebot qui les emmenait loin de cette terre, où leur titre de sujets britanniques leur interdisait dorénavant de vivre, les Canadiens qui la bourrasque de septembre avait dispersés aux quatre coins de la France se sont trouvés réunis. Il

UN ENSEMBLE QUI FAIT JEUNE

Pour servir votre santé

Pour une jeune maman

(Collaboration spéciale au Devoir) par le Dr Adrien PLOUFFE



Vous avez deux mois l'honneur de donner naissance à votre premier enfant. Vous vous occupez de préparer les pièces de ce petit trousseau charmant et vous goûtez déjà la joie émue de voir votre bébé rose vêtu de toute cette fine lingerie.

C'est tout naturel, mais cela ne doit pas laisser dans l'ombre une préoccupation de premier plan : votre santé et la santé de votre enfant. Vous avez vu votre médecin, je suppose, mais vous n'avez pas accompli ce devoir, il faut y voir immédiatement. Comme toutes les mamans vous avez l'ambition d'avoir un bébé en bonne santé. Pour que ce rêve se réalise, il faut que vous soyez vous-même en bonne santé. Voyez donc votre médecin tout de suite. C'est un geste dont l'importance ne doit pas échapper à votre attention. C'est le meilleur moyen d'éviter des complications qui peuvent vous être fatales à vous et à votre bébé.

Ne vous fiez pas à certaines voisines qui vous diront le contraire. Suivez les avis de l'hygiène et de la médecine préventive. La plupart du temps, la naissance d'un bébé se passe sous les plus heureux auspices. La nature est maternelle sur ce point. Mais il y a des cas où des accidents, des complications, se produisent, oui, il y a parfois des jeunes mamans et des petits bébés qui meurent. Vous n'avez pas à vous effrayer et vous serez parmi le grand nombre des mamans qui, heureusement, passent normalement à travers l'épreuve courte mais pénible de la délivrance.

Mais allez quand même voir votre médecin. Vous avez peut-être besoin d'un régime spécial. C'est au médecin qu'il appartient de vous dire si vous êtes dans l'état propice pour le grand jour où vous serez une jeune et nouvelle maman heureuse.

Ce conseil s'adresse à toutes celles qui attendent un bébé. C'est en se conformant à cette directive médicale que vous mettrez toutes les chances de votre côté. Ne voyez pas votre médecin à la toute dernière minute. Vous commettrez une faute et contre votre bébé et contre vous-même. Et préparez à l'avance la résolution bien arrêtée de donner votre lait à l'enfant auquel vous allez donner la vie. Ce lait permettra au bébé de pousser et de se développer magnifiquement. C'est une façon sage et vraiment maternelle de continuer l'œuvre si bien commencée.

Vous donnerez donc bientôt votre lait à ce petit bébé qui embellira votre foyer et auquel vous assurerez ainsi une première année de vie saine. Mais n'oubliez pas, madame, que la visite au médecin s'impose dès maintenant. Pensez, durant ces deux derniers mois, à votre santé et à « sa » santé.

Adrien PLOUFFE

La vie pratique

Vous vivez avec vos parents

La solution s'imposait : besoin d'affection pour eux comme pour vous, économie, sécurité, autant de bonnes raisons auxquelles vous êtes rendue et vous ne le regrettez pas.

Pourtant, il est, à cette cohabitation, quelques difficultés, mais votre tact et votre clairvoyance vous aideront à les résoudre.

La bonne...

...a plus de travail ; elle est mécontente. Offrez-lui, en compensation, soit une indemnité, soit un allègement de sa besogne (lessive au dehors, service de table fait par un enfant, repas du soir simplifié, etc.).

Si vous décidez d'assumer vous-même une partie de sa tâche, soyez rigoureusement ponctuelle.

Le bruit...

Vos parents ne sont pas habitués au bruit. Veillez, même si vous avez des enfants, à maintenir autour d'eux une zone de silence : 10 en établissant les enfants dans un coin de la maison opposé au leur ; 20 en leur mettant des pantoufles de feutre ; 30 en leur ménageant des détentes en plein air ; 40 en les approvisionnant en lectures intéressantes.

De cet effort, votre vie familiale bénéficiera encore après la guerre.

Les portes qui battent.

Rien n'agite les personnes âgées comme les portes qui battent, les courants d'air, ou l'insécurité d'une maison mal fermée.

Pour obvier à l'insouciance de vos enfants, avez recours, pour les portes les plus souvent manœuvrées, aux systèmes de fermeture à air comprimé ; ils ne sont pas de prix inabordable. Fermez à clef les portes rarement utilisées. Et demandez à vos enfants un effort...

La joie d'être ensemble.

S'il y a quelque peine à vivre ensemble, il y a aussi beaucoup de joie. Ménagez-la. Faites raconter à votre père l'histoire qui amusera vos enfants. Donnez, à ceux-ci, le souci de faire plaisir à leurs grands-parents en montant pour eux de petits spectacles ou, plus simplement, en acceptant les petites charges qu'ils font volontiers : aller chercher le journal, mettre des lettres à la poste, fermer ou ouvrir les volets, etc.

Les bonnes recettes

GATEAU EPONGE A L'ORANGE

- 3 œufs,
- 1-4 c. à thé crème de tartre,
- 1 tasse sucre granulé,
- 2 c. à thé écorce d'orange râpée,
- 1-3 tasse jus d'orange,
- 1-4 tasse farine,
- 1-2 c. à thé poudre à pâte,
- 1-4 c. à thé sel.

Séparez les œufs ; battez les blancs et la crème de tartre bien ferme ; ajoutez les jaunes un à un, battant bien après chaque addition. Ajoutez sucre graduellement, battant toujours avec le fouet ; ajoutez le jus d'orange, l'écorce râpée et le jus d'orange. Incorporez farine tamisée avec poudre à pâte et sel. Cuisez dans 2 moules à gâteau étagés, à four modéré à 325° F., environ 18 minutes. Étendez une garniture de crème à l'orange entre les étages. Glacez dessus. Râpez un peu d'écorce d'orange dessus.

HARENG FRAIS AU GRATIN

Prenez un hareng par personne, lavez-les, séchez-les bien. Mettez-les sur le gril et faites griller successivement les deux côtés sans les faire cuire complètement. Retirez-les du feu et enlevez la peau, la tête, ouvrez les sans les abîmer et enlevez l'arête. Beurrez fortement un plat à gratin, mettez une couche de pommes de terre cuites à l'eau et coupées en rondelles, disposez vos filets de harengs, salez, parsemez de fines herbes hachées et de petits morceaux de beurre. Arrosez le tout d'un jus de citron, faites gratiner au four.

POUDING AU CAMEL

- 3 c. à soupe cornstarch,
- 1 chopine lait,
- 1 c. à soupe beurre,
- 1-2 tasse cassonade,
- 1 c. à thé vanille.

Noix. Mélangez le cornstarch avec un peu de lait froid. Mettez le beurre et la cassonade dans un plat et brassez jusqu'à ce que fondu et brun. Puis ajoutez le lait porté à ébullition et incorporez le cornstarch en remuant. Retirez du feu, battez bien, ajoutez vanille et noix hachées. Versez dans des plats en verre. Après refroidissement, décorez avec de la crème fouettée et des noix. Grenoble hachées. On peut, au choix, employer des amandes broiées.

Faits et glanes

Point de saucisse le samedi

Le duc d'Epéron était maître de la petite ville de Brignolle, mais le Parlement et la plus grande partie de la province étaient contre lui et s'efforçaient de le faire déposséder de son gouvernement.

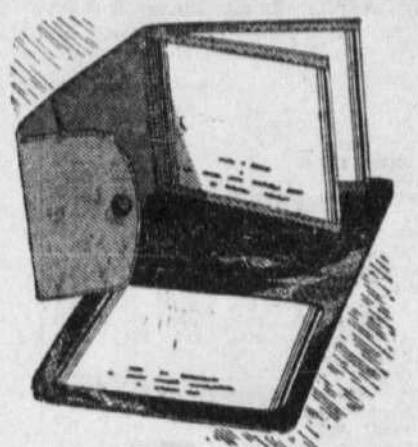
Un paysan imagina de se défaire de lui par un moyen exécrable. Il remplait deux sacs de poudre, qui devaient s'allumer par le moyen d'une longue ficelle faisant agir un décliné. Il les apporta à la maison où le duc logeait et les plaça, on ne sait sous quel prétexte, lorsque le duc était à table. Immédiatement au-dessous de la salle à manger. Quelques personnes, des gens du duc sans doute, ayant voulu voir ce que les sacs contenaient, eurent

EATON

Avez-vous votre porte-carte pour votre

CERTIFICAT d'inscription

Achetez-en un AUJOURD'HUI



Comme la loi exige que chacun porte son certificat constamment sur soi, pour éviter de le déchirer ou de le froisser, glissez-le dans une de ces enveloppes de cuir. Les deux sont remarquables à ces prix.

A — Porte-billet en cuir de vache teint à l'aniline, compartiments pour argent et cartes. Fauve et bleu aviation, 1,25

B — Maroquin noir et cuir de vache teint à l'aniline, fauve et bleu aviation. Pour certificat d'inscription, cartes de visite et billets, 1,00

Autres : 15 à 2,95

Articles de cuir, au rez-de-chaussée.

T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

à peine commencé les délier, que l'explosion se produisit : le plancher sauta, un mur fut renversé. Il y aurait eu de plus grands ravages si les portes et les fenêtres, qui étaient ouvertes, n'avaient donné une libre issue à l'air.

Le duc d'Epéron fut blessé au bras droit, à la cuisse, et eut la barbe et les cheveux brûlés. Les convives, enveloppés dans la flamme et la fumée et entraînés dans la chute du plancher, en furent quittes aussi pour quelques meurtrissures.

Cet attentat fut commis un samedi, jour d'abstinence, par un homme qui passait pour être attaché au parti des protestants. Cette circonstance, jointe à ce que, dans les mines, on emploie une mèche appelée saucisse, fit dire au duc d'Epéron :

— Mes ennemis ont voulu me faire manger de la saucisse un samedi ; mais le suis trop bon chrétien pour cela.

Appétit royal

On connaît l'appétit du roi-soleil. Il était formidable. Louis XVI avait une nature aussi robuste

et aussi exigeante.

Les jours de « grand couvert » Louis XVI est assis à sa table carrée, selon l'étiquette ; en face de lui, la reine Marie-Antoinette le regarde avec résignation, car elle ne mange pas, ne doit pas manger.

Cinquante plats défilent, corsés, juteux, échauffants à souhait : quatre potages, deux grandes entrées de bœuf et de veau, seize petites entrées d'abatis de dindon, cochon de lait, « tête de veau sauce pointue », quatre hors-d'œuvre, six plats de rôti, deux entremets, et après le dessert, quatre cents marons et quarante-huit pains de beurre...

Evidemment, le roi n'absorbait pas toute cette mangaille. Il faisait pour le mieux.

Mais cette « viande du roi » à peine entamée par un unique convive n'était point perdue. Elle approvisionnait le Serdeau, marché de victuailles où l'on vendait la desserte du château, pour le plus grand profit des « officiers de bouche », c'est-à-dire de tous ceux qui, de près ou de loin, étaient affectés au service de la table royale.

ACHETEZ VOS

fournitures

durant notre grande VENTE d'AOUT

SEMAINE DU MOUTON de PERSE

Voici une occasion unique de profiter des véritables réductions du mois d'août. Procurez-vous le mouton jévi par le plumeur de dames qui désirent un mouton dans lequel s'harmonisent le chic, la durée et la pratique.

Manteaux manufacturés par des experts n'employant que des peaux au cuir solide, au poil lustré et de différentes frises pour plaire à tous les goûts — Style « princesse » et « droits ».

A PARTIR DE

\$185

Catégorie de manteaux de mouton de Perse, faits de peaux choisies et de fabrication soignée surveillée par des maîtres-couturiers. Style spécial pour toute personnalité.

\$275. JUSQU'À \$475.

J. F. REID

Spécialiste en fourrure

CHerrier 3181 — 1473, rue AMHERST

Feuilleton du «Devoir»

ANNE DANS LA VIE

par Mathilde Alamic

(Suite)

Quelques lettres attendaient l'officier. L'une, de son père, à laquelle sa mère joignait quelques lignes. Rien de nouveau, rien de cassé. On le reverra avec joie à Orléans. Une autre missive le divertit, provenant de sa zélée émissaire matrimoniale, Mme Dubagnet. Elle lui apprenait que deux jeunes personnes de mérites différents, mais transcendants l'une blonde et musicienne ; l'autre, brune et sportive, toutes deux bien dotées, d'excellente famille, ne demandaient pas mieux que d'assurer son bonheur.

Rien ne presse, réservons-nous encore, avant de modifier notre destin. En attendant son invité, Hervé ou-

vrit un journal mondain donnant la liste des visiteurs de marque dans les stations thermales environnantes. La chronique de Vichy se glorie de signaler, sur un ton dithyrambique, parmi les plus élégantes habituelles de la Restauration et du Casino, la charmante Mme Thébard, dont la beauté fascinante et les toilettes originales faisaient partout sensation.

Hervé siffla sur trois notes, tout bas, son pli d'ironie à l'angle des lèvres, un petit éclair dans l'œil.

— Ah ! Ah ! Mademoiselle Fanette ! Compliments ! voilà tout à fait ce que vous désiriez !

Une image se déchainait avec une rapidité d'instantané dans sa mémoire.

re : une jolie fille, désinvolte, maquillée, bras, épaules et cou bronzés par l'implacable soleil africain, qui, assise sur un guéridon du court de tennis, jambes de-ci et de-là, disait, avec des tirs dans la gorge, ses admirables yeux, nous baissés sur la raquette avec laquelle elle batifolait : — Eh bien, voilà, mon petit Mongis, ce que j'attends, ce que je veux, ce que j'aurai : un mari qui fasse beaucoup d'argent et qui signe de gros chèques, sans broncher pour acquiescer les fantaisies de sa petite femme, à l'instar des époux américains. J'entends vivre comme leurs épouses, à ma guise, où il me plaît, sans m'embarasser de quelouilles ni de fuseaux. Soyons de notre temps !

Cela se passait et se disait, un an auparavant, à Saint-Louis du Sénégal, et Fanette, fille d'un haut fonctionnaire, réalisait, dès l'école, pendant le congé qui ramenait son père en France, le projet ingénument avoué et fermement poursuivi : elle épousait Léon Thébard, administrateur d'une prospère société financière.

Mongis, n'ayant rien espéré, ne

conçut aucune déception. Il savait d'ailleurs se garder des peines inutiles. Cependant il devait s'avouer que cette fleur éclatante lui avait assez peu pour tenir une place de choix dans son herbier intime, assez peu garni, où ne figuraient guère que des brindilles négligées.

Mais il écartait le journal et rejetait ses souvenirs pour aller au-devant de Descombes qui apparaissait dans le hall, assez empressé, intimidé par l'apparat solennel du cadre et le nombreux personnel gourmé et galonné.

L'accueil amical de Mongis le remit d'aplomb. Et quand ils furent installés à une petite table, dans un angle de la spacieuse salle à manger, Flavien, le dos tourné à la perspective, put oublier le reste des convives. La causerie du tête-à-tête, entre le bouquet d'œillets et la lampe discrète à abat-jour rose, reprit facilement le ton familier.

C'était la dernière réunion des deux amis au Mont-Dore. Descombes partait le lendemain pour La Haye d'où il reviendrait achever les vacances à Besançon, s'étant chargé d'un intérim, une quinzaine de

jours, au cours d'étudiants étrangers.

Hervé profita de l'occasion opportune pour satisfaire sa petite curiosité :

— Domage que tu n'aies pas été appelé plutôt à Tours où existe, m'as-tu dit, un institut du même genre. Ainsi serais-tu rapproché quelque temps de tes amis d'autrefois, entre autres du docteur de la Faillierie et de sa fille. Vous êtes de très anciennes connaissances à en juger par l'estime et la confiance qu'ils te témoignent.

Posément, Descombes expliqua : — J'ai rencontré la famille de la Faillierie, dans ma petite jeunesse, à Saint-Cyr, où des cousins nous recevaient l'automne, ma mère et moi. Pendant la guerre, l'un de mes nombreux stages d'hôpital s'écoula fort heureusement dans un service de docteur, à Châteauroux. C'est là sur-tout que je pus apprécier la noblesse et la vigueur de ce grand caractère d'homme. En six mois, il avait perdu sa femme et son fils et travaillait triple pour s'oublier. Comme nous le vénérons tous ! Parfois sa fillelette venait avec lui pour distri-

buer des biscuits, des fruits, des cigares, et nous nous attendrissions en voyant un si jeune sourire dans un si grand deuil ! Convalescent, j'eus l'habitude d'être reçu chez eux. Et voilà toute l'histoire !

— Qui pourrait avoir une suite... et un dénouement heureux, j'imagine ? insinua Hervé.

Descombes eut un léger soubresaut :

— Y penses-tu ?

— Pourquoi pas ?

Flavien inclina la tête et rit doucement :

— Je te remercie de ton opinion trop flatteuse. Mais, mon ami, la question est inexistant. Outre que Mlle Anne ne me paraît guère songer au mariage dans la vie très libre, très heureuse, qu'elle mène près de son père, ton camarade est un trop piètre personnage pour émettre les prétentions que tu lui suggères.

— Je ne vois pas pourquoi, vraiment...

Mais un sommelier, majestueux comme un chambellan, apportait le Bourgogne en grande pompe. Cet événement considérable fit de-

vier la conversation. Descombes, ayant assisté à la Vente des Vins de l'Hospice de Baune, entama une enthousiaste description du féérique édifice, ciselé comme une chaise de pierre, merveilleusement paré de chrysanthèmes, ce jour-là. — Viens-tu au bal des Papillons ? proposait Hervé, à l'issue du repas, ce n'est pas très tentant, mais...

Flavien déclina l'invitation. Les apprêts du départ, une correspondance abondante à liquider, et aussi la fatigue des derniers jours de traitement l'engageaient à rentrer. Il accompagna seulement son ami, en fumant, jusqu'au péristyle illuminé d'où s'échappaient, par bouffées, les hurlements chromatiques du jazz.

— A bientôt ! A Paris où à Versailles, se promettent-ils dans l'effusion de la dernière poignée de mains, très appuyée.

Mongis, de son pas lesté, escadala les degrés du perron. Descombes se retourna pour regarder la haute silhouette qui traversait la zone lumineuse.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), administrée par Georges Pelletier, directeur-gérant.

BOURSE DE NEW-YORK

Compilation de la maison
L.-J. FORGET & CIE.

COMMERCE ET FINANCE

COMMERCE ET FINANCE

Titres	Haut B + e Chât. Chang				Titre
Allis-Chalmers	29%	29%	29%	—	Int H
Am. Can. & F.	28	28	28	—	Int M

Nouvelles Raisons Sociales
Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

Deuxième emprunt de guerre en septembre
Les délais en seront connus avant longtemps

Ottawa, 19 (D.N.C.) — M. J. L. Disley, ministre des Finances, annonce que le second emprunt de guerre sera émis au début du mois prochain pour un total de \$250,000,000 à \$300,000,000 en nouvel argent, et que les détenteurs des obligations du Dominion du Ca-

Le montant total de l'emprunt sera augmenté pour permettre l'émission de ces nouvelles obligations en échange des anciennes, en addition des obligations autorisées pour les souscriptions nouvelles. Les dispositions seront prises

Malomet & Co., importateurs et gros-

Dome Mines	12 $\frac{1}{2}$	12 $\frac{1}{4}$	12 $\frac{1}{2}$	—	12	Stand
Du Pont	161	160 $\frac{1}{4}$	160 $\frac{1}{4}$	—	15 $\frac{1}{4}$	Stand
Eastman Kod	125 $\frac{1}{2}$	124 $\frac{1}{2}$	124 $\frac{1}{2}$	—	3 $\frac{1}{2}$	Stand

de laine, etc., 2601 rue
Soissons, N. Malomet, marié.

Pour et après la victoire

Tel est le thème du congrès annuel de la Fédération des Chambres de commerce des Jeunes de la province de Québec, lequel se tiendra aux Trois-Rivières à l'occasion de la Fête du Travail, les samedi et dimanche, 31 août et 1er septembre prochains.

Vu la brûlante actualité des problèmes qui y seront étu- diés—guerre et après-guerre—cette réunion des Jeunes hommes d'affaires de la Province suscite un intérêt con- sidérable et elle est destinée à rem- porter un grand succès.

Le secrétaire général nous rap- porte que de nombreuses délégations sont attendues de tous les coins du Québec. La Fédération, elle-même, aura près de quarante membres et jeunes, disséminés en tout groupement dans la Province.

Entre les séances d'études, les délégués assisteront à de nom- breuses réceptions, prendront part à un banquet et à un bal le samedi aux Trois-Rivières, ainsi qu'à un lunch le dimanche midi à Shawi-

ne, afin de les échauffer pour les obligations du second emprunt de guerre.

M. Ilsley a dit que l'on prépare en ce moment les plans de l'émission du second emprunt de guerre et que les termes de celui-ci seront probablement annoncés le 6 septembre. L'ouverture des livres pour recevoir les souscriptions se fera probablement le 9 septembre. Si l'on s'en tient à ces dates, il est vraisemblable que la livraison des titres aux souscripteurs du nouvel Emprunt aura lieu autour du 1er octobre.

Bien que les détenteurs des obligations du Dominion du Canada 4½ remboursables le 1er sep- tembre puissent naturellement obtenir leurs fonds en espèces à cette date, on s'attend à ce qu'un grand nombre d'entre eux préfèrent con- tinuer leur placement en titres du Dominion et attendent pour cette raison, avant de se faire rembour- ser leurs obligations, de connaître les termes du second emprunt de

guerre de celles-ci et la date d'émission des nouvelles. Si, dans l'inter- valle, ils décident qu'il ne leur es- t plus possible de convertir leurs titres en obligations du nouvel em- prunt, ils pourront toujours encais- ser la valeur de remboursement de leurs obligations échues, n'importe quand après le 1er septembre.

Les indications actuelles mon- trent qu'un bon nombre de gros détenteurs d'obligations rembour- sables le 1er septembre profiteront de cette occasion qui leur est of- ferte de conserver leurs fonds en titres du Dominion du Canada.

M. Ilsley a ajouté que, d'après les informations qui lui sont parvenues, il avait bonne confi- ance dans l'accueil que le public fer- ra à l'emprunt, car il sait que tous les Canadiens tendent impatiemment une nou- velle occasion de prêter leur argent au gouvernement pour finan- cer la part de plus en plus impor- tante du Canada dans l'effort de guerre.

Les nouvelles

La Bourse

gan. Une dizaine de travaux portent pour la plupart sur le thème

500 East Marlatic	285	275	285	1000
70 East Steel	12	12	12	5
200 Eldorado	30	30	30	17000

congrès, seront présentes à cette occasion. Un conférencier américain développera le mot d'ordre polonais: "Pour et après la victoire". Pour renseignements, s'adresser au secrétaire général, rue Saint-Jacques, 25 est, Montréal.

Résumé du marché des denrées

La tendance à la baisse du marché du beurre s'est maintenue la semaine dernière au Canadian Commodity Exchange. Le rapport des stocks existant dans tout le Canada publié le samedi 10 août par le Bureau fédéral de la Statistique, a eu, l'on peut dire, l'effet d'une bombe, car faisant ressortir un surplus élevé et inhabituel. Il en est résulté une chute des cours à 213-8 cents la livre, baisse suivie d'un raffermissement technique au milieu de la semaine. Cette hausse, due à la hausse de ce raffermissement s'est vite effacée et, vendredi, le marché était de nouveau plus faible, le beurre était coté en fermes à 215-8 cents, où il a subi une perte de 7-8 de cent sur la semaine. Le ton du marché était à la baisse en clôture.

Après avoir tenu compte du beurre en analysant le rapport pour tout le Dominion contracté au 1er août 1940, des stocks à 50,000 livres en retard de 40-8,000 livres à pareille date l'année dernière, ce qui représente un excédent d'environ 4 millions de livres. Ceci contraste avec le surplus du mois dernier, qui avait été de l'ordre d'un demi-million. Une hausse de 1,397,000 livres dans la production de juillet a été attribuée à une récolte de 400,000 livres sur l'année dernière sont, pour une bonne part responsable de cette effrayante accumulation de

Expéditions mondiales de blé

Les expéditions mondiales de blé la semaine terminée le 10 août sont de 7,489,000 boisseaux contre 7,286,000 la semaine précédente et 10,508,000 l'an dernier. Les expéditions de l'Amérique du Nord montrent une diminution sur la semaine précédente de 1,111,000 boisseaux, tandis que celles de l'Argentine sont de 1,418,000 boisseaux moins fortes.

Indice économique à la hausse au pays

Ottawa (P.C.) — Le bureau des statistiques du Dominion rapporte que l'indice économique durant la semaine terminée le 10 août s'établissait à 103.1, contre 102.6 durant la semaine précédente, et 103.5 durant la semaine correspondante en 1939.

Voici un tableau montrant les différents item composant cet indice, avec comparaison avec cette année et 1939:

	10	3	12
1940 août août	1940	août	août
1940 1940 1939	1940	1940	1939
Charg. de wagons	82.4	80.4	77.8
Prix. du gros.	82.2	82.2	72.1
Remb. des oblig.	138.1	138.1	149.3
Compt. banc.	84.3	85.4	91.1

la hausse à Wall Street. L'inactivité a eu vite raison de cette velléité du marché, qui est resté lourd, incertain et hésitant. Le marché de obligations et celui des denrées étaient irréguliers.

* * *

Nonobstant de faibles et rares gains et de légers reculs, les cours de Bourse locale n'ont accusé aucune tendance particulière. National Steel Car a avancé de 1-2 et Nickel, de 1-4, tandis que Dominion Textile glissait d'un point et Canada Cement privilégiait de 1-2.

* * *

Les actions industrielles étaient généralement fermes sur le Cur, tandis que les actions minières accusaient une certaine tendance à la baisse.

Marché des changes

De la Banque Canadienne Nationale
Service des relations étrangères:
D'après les taux de la Banque du Canada, le prix d'achat du dollar étatsunien est de 10 pour cent et le prix de vente de 10 pour cent à Montréal auquel faut ajouter le prix d'achat de 10 pour cent est de 44-3 et le prix de vente de 44-1 le franc français n'étant pas coté.

Toutefois, l'ouverture sur le marché de New-York:

Un facteur cardinal de la baisse de consommation est, sans doute la diminution considérable dans le nombre des	Prix des stocks c. 75.5 75.0 71.5	Grande-Bretagne, livre ster. câble \$4.0
Actions trans... 35.9 21.0 52.3		Chèque: pas co
		France, franc D&S

mai 1940. Quant à ses profits nets
durant cette période, ils s'établi-

[illegible]

Le prix du sucre et du café

New-York — Le prix du sucre

eur
ées[illegible]

Haut	Bas	Clôt	Cha
41 1/4	41 1/4	41 1/4	+
22 1/2	22 1/2	22 1/2	

kel	22 $\frac{1}{4}$	22 $\frac{1}{4}$	22 $\frac{1}{4}$	-
Nany	58 $\frac{1}{4}$	58 $\frac{1}{4}$	58 $\frac{1}{4}$	+
cott	25 $\frac{7}{8}$	25 $\frac{1}{4}$	25 $\frac{7}{8}$	+

BOURSE DES MINES Compilation de la maison

POTTER & Co.
427 St-Jacques, Montréal

La réduction de la valeur nomi

Marché des vivres

X DU GROS A MONTRE.

LA VOIE

mai 1940. Quant à ses profits nets durant cette période, ils s'établi-

(Suite à la page sept)

Ministre d'Australie

La décision d'échanger des re-

La décision d'échanger des représentants diplomatiques a été prise simultanément hier.

yo et par Melbourne.

eur
rées

1990

... ..

Le témoignage

me

the

Les
radice
dant

e témoignage
lon que nous

ettez-nous de

do-
aire

TRUST

TRUST
ANY

elles
ée et
pour-

Le Bureau international du travail s'établira à Montréal

L'Université McGill logera le personnel, qui comptera de quarante à cinquante membres

Le Bureau ne pouvait plus fonctionner avec efficacité à Genève

Ottawa, 19 (Communication officielle). — Suivant ce que vient d'annoncer M. Norman A. McLarty, ministre du Travail, le gouvernement du Canada s'est déclaré disposé à donner asile au personnel du Bureau international du travail à l'Université McGill. Le Bureau ne pouvait plus fonctionner avec efficacité à Genève. Dans les circonstances, le gouvernement canadien a convenu de donner provisoirement asile au personnel de ce bureau au pays. Depuis son institution, qui remonte à plus de vingt ans, le Bureau international du Travail a bénéficié d'un appui constant de la part du Canada, et celui-ci a maintenu un bureau permanent à Genève afin de collaborer plus facilement aux travaux de l'organisme. Une délégation canadienne assistait à la première conférence internationale du travail tenue à Washington en 1919 et depuis, les délégations canadiennes représentant le gouvernement, les associations patronales et les syndicats ouvriers ont assisté à chaque conférence annuelle.

De l'avis du directeur, Montréal représente l'endroit le plus convenable et le mieux choisi pour y établir le Bureau international du Travail et l'Université McGill a consenti à fournir les locaux nécessaires au personnel qui comptera de quarante à cinquante personnes. Le directeur, M. John G. Winant, fut à trois reprises gouverneur de l'Etat du New Hampshire, et il fut désigné par le président Roosevelt comme premier président du Social Security Board lorsque cet organisme fut créé à Washington, en 1937. M. Winant est maintenu en contact intime avec le Bureau international du Travail depuis que les Etats-Unis en sont devenus membres, en 1935, et il succéda à M. Harold Butler en qualité de directeur lorsque ce dernier prit sa retraite il y a deux ans. Deux Canadiens sont au nombre des membres du personnel du Bureau qui vien-

dront à Montréal; ce sont M. Ainsworth Johnstone, autrefois de Toronto, et M. Henri Binet, du Nouveau-Brunswick.

Le Bureau international du travail fut établi à Genève, en vertu des traités de paix conclus après la première Grande Guerre, afin d'améliorer les conditions industrielles et d'accords internationaux. Le but primordial de l'organisme international du Travail était d'établir des règles internationales en ce qui concerne les conditions de travail et d'en surveiller l'application. Outre la supervision des projets d'accord du travail, les principales fonctions du Bureau international du Travail étaient d'enquêter sur les conditions du travail (contrats d'embauchage, heures de travail, salaires, etc.); le chômage; la santé et la sécurité des ouvriers; la situation des ouvriers agricoles; l'instruction technique; l'assurance sociale; les statistiques du travail, etc.; et le rassemblement de la documentation, de renseignements et de publications sur les problèmes sociaux et ouvriers.

Canada et Etats-Unis

L'entretien entre Roosevelt et M. King à Ogdensburg

Etablissement d'un comité conjoint permanent de défense pour le Canada et les Etats-Unis

Le communiqué officiel

Ogdensburg, Etat de New-York, 19 (C.P.). — L'établissement d'un comité conjoint permanent de défense pour le Canada et les Etats-Unis, tel est le résultat des entretiens de M. Roosevelt, président des Etats-Unis, et de M. King, premier ministre du Canada, qui ont eu lieu samedi soir, au cours d'un dîner servi dans un wagon climatique, derrière rideaux baissés.

Les deux chefs du Canada et des Etats-Unis se sont rencontrés à Ogdensburg pour discuter la situation de leurs pays respectifs du point de vue de la défense nationale. Le comité établi se composera de quatre ou cinq membres de chaque pays pour étudier dans un sens large la défense de l'Amérique du Nord. M. King n'a ajouté un mot de commentaire au bref communiqué qui suit, remis aux journalistes, hier matin, lorsque les deux hommes d'Etat se sont quittés et qu'ils sont repartis l'un vers le Canada, l'autre vers le sud:

"Le premier ministre et le président ont étudié et discuté les problèmes de défense mutuelle, qui touchent à la se-

curité du Canada et des Etats-Unis.

"Il a été décidé qu'un comité conjoint de défense et qui aura un caractère permanent sera établi immédiatement par les deux pays.

"Ce comité conjoint permanent de défense commencera immédiatement l'étude de questions se rapportant aux problèmes navals, terrestres et aériens des deux pays, y compris les questions de personnel et de matériel.

"Il considérera, dans un sens large, la défense de la moitié septentrionale de l'hémisphère occidentale.

"Le comité permanent conjoint de défense sera constitué par quatre ou cinq membres de chaque pays. Ces membres seront surtout des militaires. Il se réunira prochainement".

M. King a fait le voyage, aller et retour, en compagnie de M. Moffatt, ministre des Etats-Unis au Canada. M. Roosevelt était accompagné de son côté du nouveau secrétaire de la guerre des Etats-Unis, M. Stimson.

Outre le wagon-buffet, il y avait des wagons-lits pour le groupe d'honneur et deux wagons-lits pour les journalistes canadiens et américains.

Faits divers

Le bilan tragique de la fin de semaine

La région de Montréal a connu une fin de semaine tragique marquée par sept morts accidentelles, sans compter les accidents dans lesquels vingt-cinq personnes reurent des blessures.

Jeune militaire tué

Un jeune militaire de 23 ans, le caporal Louis Hébert, du régiment des Fusiliers de Sherbrooke, a succombé au Royal Victoria Hospital, à Montréal, aux blessures qu'il avait reçues dans un accident d'auto, sur la route nationale, près de Victoriaville, au cours de la nuit de vendredi à samedi. Quatre autres jeunes camarades de la victime, les soldats Charland, Forgues et Leblanc, tous du régiment des Fusiliers de Sherbrooke, qui accompagnaient Hébert au moment de l'accident, ont reçu des blessures et ont dû être admis au Royal Victoria Hospital.

Deux Montréalais se noient

Deux Montréalais se sont noyés accidentellement en fin de semaine.

Dans le premier cas, il s'agit d'un ouvrier de 35 ans, M. Victor Nadeau, qui s'est noyé dans la rivière de l'Assomption, à St-Paul de Joliette, où il était en villégiature chez son frère. M. Nadeau avait déjeuné à peine une heure avant de prendre la baignade qui devait lui être fatale. On pense qu'il a été saisi de crampes. Le corps a été repêché hier après-midi, quelques heures après la tragédie. M. Nadeau était veuf et n'avait pas d'enfants.

Dans le deuxième cas, la victime est un jeune garçon de 10 ans, Romaine Beaulac, 5144 rue Ste-Marie, St-Henri, qui s'est noyé en se baignant à la plage Idéale, à Pont-David. Le corps fut repêché peu de temps après l'accident, mais on pratiqua vainement la respiration artificielle.

Chute mortelle

Un ouvrier a perdu la vie, samedi après-midi, alors qu'il était à travailler à l'installation d'une enseigne. La victime, M. Armand Lupien, 51 ans, 7282 rue Drolet, est tombé soudainement de l'équilibre et tomba du haut d'un échafaud sur le trottoir, faisant une chute d'environ huit pieds. La mort fut instantanée. L'accident s'est produit en face du numéro 1196 ouest, Ste-Catherine, entre les rues Stanley et Drummond. M. Lupien était à l'emploi de la Stanley Signs Company Registered.

Septuagénaire tuée par un chauffeur

Une septuagénaire, Mme Théodore Bourdon, 71 ans, de Ste-Philomène, a succombé, samedi, à l'hôpital St-Joseph de Lachine, à des blessures reçues la veille à Lachine lorsqu'un chauffeur la renversa sur la chaussée. La voiture, qui n'a pas stoppé après l'accident, portait un permis de l'Ontario.

Enfant tuée par une motocyclette

Un enfant de 2 ans, Marguerite Chartrand, fille de M. et Mme Eugène Chartrand, 105 rue St-Georges, St-Jérôme, a été renversée et blessée mortellement par une motocyclette conduite par l'agent Henri Daoust, de la circulation provinciale. Malgré ses efforts, l'agent ne put éviter l'enfant qui s'était lancé directement dans la trajectoire de la motocyclette. L'accident s'est produit à St-Jérôme en face du domicile de la petite victime. Un verdict de mort accidentelle fut rendu dans ce cas.

Mort subite

M. Félix Carrière, 50 ans, rue Lebeau, à St-Jérôme, est mort subitement samedi soir, au moment où il causait paisiblement avec des amis. Il a vraisemblablement succombé à une syncope.

Un jeune oblat se noie

Hull, 19 (C.P.). — Un jeune Oblat, le Frère Gaston Chamart, 18 ans, de Gaspé, s'est noyé accidentelle-

ment, hier, en se baignant au lac McGregor, à une vingtaine de milles au nord de Hull.

Quatre autres noyades

On signale quatre autres noyades dans le reste de la province. Les victimes sont Paul-Emile Lehoullier, de Québec, noyé en se baignant dans la rivière Montmorency; Mlle Evangéline Gosselin, 23 ans, de Ste-Cécile, qui s'est noyée en se baignant dans la rivière Chaudière; Gérard Sabourin, 17 ans, qui s'est noyé dans la rivière Blanche, en tentant de sauver une jeune camarade, Jacqueline Robineau, 15 ans, qui fut elle-même rescapée par Roger Emond, 19 ans; enfin, Vital Ménard, 21 ans, qui a perdu la vie en se baignant dans la rivière de la Nation.

Enseveli sous un éboulement de sable

Québec, 19 (D.N.C.). — Un jeune homme de Beauveville, Joseph Caron, âgé de 28 ans, a trouvé une mort affreuse samedi après-midi, lorsqu'il a été enseveli sous un éboulement de sable au lac St-Joseph. L'accident est survenu alors que la victime remplissait un camion.

Mort de M. Walter P. Chrysler

Le grand fabricant d'autos est décédé à 65 ans

New-York, 19 (A.P.). — Walter P. Chrysler, ancien employé de locomotive devenu l'un des grands chefs de l'industrie automobile aux Etats-Unis, est mort hier à la suite d'une hémorragie cérébrale. Il était âgé de 65 ans. Il était épiscopien et ses obsèques auront lieu mercredi.

Natif de Wamego, dans le Kansas, Chrysler était le fils d'un mécanicien de locomotive. Il devint lui aussi employé de chemin de fer. Mais son goût de la mécanique — il s'est dit mécanicien toute sa vie — le poussa vers l'automobile. En 1908, il acheta avec \$700 à lui et \$4,300 empruntés, une automobile pour le seul plaisir de la défaire et de la remonter. Il le fit 40 fois. Quatre ans plus tard, il quitta le chemin de fer pour passer au service de la compagnie Buick, à Flint, Michigan. Pour cela, il abandonna un salaire de \$12,000 par année pour en prendre un de \$6,000. Mais trois ans plus tard, il en gagnait \$25,000. Chrysler devint premier vice-président de la General Motors en 1919. Il fonda en 1925 la Chrysler Corporation, après avoir été l'un des administrateurs des Willys-Overland et Maxwell Motor Corporations. Ces derniers temps, il administrait environ 25 compagnies du gratte-ciel Chrysler de 77 étages, construit au centre de Manhattan, compagnies répandues dans cinq Etats et dans trois pays étrangers.

Le roi Léopold III l'avait décoré de la Légion d'honneur belge.

Mme Chrysler est morte il y a deux ans. Survivait à M. Chrysler, quatre enfants: deux garçons et deux filles.

Lettre au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Sur une "lettre topique"

Ottawa, le 16 août 1940

Le Devoir, Montréal.

Monsieur,

Ce monsieur P. B., qui vous a écrit le 8 courant, exprime abominablement mes vœux, pour ce qui est du gouvernement "Pétain", et ses remarques pour le Devoir. Je l'en remercie. Malheureusement un grand nombre de Canadiens français ne sont pas de cette opinion, ce sont les mêmes qui étaient pour les Rouges d'Espagne.

Veuillez me croire,

Votre tout dévoué,

Maurice BEDARD.

L'inscription nationale

M. le juge Davis remercie la population de sa collaboration empressée — Il demande à tous les citoyens de répondre à l'appel des autorités canadiennes le plus tôt possible — Les listes devraient comprendre 8,000,000 ou plus de noms

Ottawa, 19 (C.P.). — L'enregistrement national des Canadiens de 16 ans et plus — ils sont au nombre de plus de 8,000,000 — est commencé, de façon générale, aujourd'hui, d'un bout à l'autre du pays.

M. le juge T. C. Davis, sous-ministre conjoint des services nationaux de guerre, dit que cet enregistrement, qui durera trois jours, constitue une "tâche formidable" et qu'il espère que mercredi soir prochain, le gouvernement aura en mains les informations aussi complètes que possible sur l'étendue des ressources humaines du pays et sur le degré de collaboration qu'il peut attendre de la nation canadienne dans la poursuite de l'effort de guerre du Canada.

M. le juge Davis rappelle que l'enregistrement national sera un succès à condition que les deux grandes classes de la nation — celle des inscrits et celle des registraires ou sous-registraires — coopèrent entièrement avec les autorités canadiennes.

Plusieurs milliers de personnes ont offert gratuitement leur temps et leurs services au gouvernement pour mener à bien et rapidement la lourde tâche d'enregistrer la nation. M. le juge Davis fait remarquer que sans cette collaboration spontanée et bénévole, le gouvernement ne pourrait terminer en trois jours l'enregistrement national, ou du moins il ne pourrait le faire sans qu'il en coûte des dépenses énormes aux contribuables.

M. le juge Davis demande aux citoyens de ne pas attendre à la dernière minute pour aller s'enregistrer mais de le faire dès aujourd'hui si possible. Il demande aussi à tous de supporter avec bonne grâce les petits inconvénients que pourra leur apporter cet enregistrement.

Enfin, M. le juge Davis dit qu'il a reçu de tous les membres du Parlement, à quelque parti politique qu'ils appartiennent, une collaboration empressée. Les rapports qu'il tient de partout à ce sujet indiquent que les députés se sont efforcés d'organiser le plus efficacement possible l'enregistrement dans leurs divisions électorales respectives. M. le juge Davis tient à remercier publiquement tous ceux qui de près ou de loin ont travaillé à rendre plus facile la tâche de l'enregistrement.

Explosion dans un hôtel à Windsor, Ont.

Windsor, Ont., 19 (C.P.). — Un jeune employé de 25 ans, Kenneth Shrum, a perdu la vie dans une explosion qui s'est produite à l'hôtel Norton Palmer, samedi soir. Sous la violence de l'explosion un mur s'est effondré dans la salle de danse et grill du sous-sol. Sept personnes ont reçu des blessures et ont dû être transportées à l'hôpital bien que leur état ne soit pas grave. Les dommages matériels se chiffrent à environ \$50,000. On attribue l'explosion à une défectuosité dans le système électrique.

Adoptez

Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de

J. A. DÉSÉ,

(Limitée)

Qualité supérieure

Montréal

Lettre d'Ottawa

(Suite de la première page)

Canada était allégué, les Etats-Unis accusaient à notre défense. Nous n'en avons, cependant, que la parole de leur président. L'espèce qu'il va être réélus, sentiment qui partage la grande majorité du public canadien, mais il n'existe tout de même pas de traité formel contraignant les Etats-Unis à la défense du Canada, traité qui serait aussi favorablement accueilli en ce pays que dans la République voisine. Nous sommes voisins. Or, qu'y a-t-il de plus avantageux pour l'homme que de bien s'entendre avec son voisin?

"Il va sans dire que nous sommes en excellents termes avec la République américaine, mais cela ne saurait remplacer un engagement formel de la part des Etats-Unis et du Canada en vue d'assurer leur défense mutuelle. Je m'oppose évidemment à l'envoi de troupes outre-mer au détriment de l'organisation de notre défense, mais je n'aurais aucune objection à ce qu'elles soient déployées aux Etats-Unis, étant donné que nous habitons le même continent, pas plus que la grande majorité du peuple américain n'hésiterait, le cas échéant, à nous défendre."

M. King et la prudence

A cette thèse de M. Pouliot, M. Mackenzie King a répondu avec une extrême prudence: "Quant à la question d'un pacte de défense mutuelle entre les Etats-Unis et le Canada, a-t-il dit, c'est là un sujet de vaste portée. Je me bornerai à dire, pour le moment, que le Canada est en guerre; que les Etats-Unis sont un pays neutre. On tendra bientôt, ainsi que nous le savons, des élections à la présidence; et que toute déclaration formulée ici au sujet des relations entre un pays en guerre et un pays neutre peut, tout en ayant pour nous une certaine signification, être interprétée d'une douzaine de façons différentes par ceux qui tiennent à donner un sens particulier à certains actes d'un autre pays. C'est pourquoi j'estime qu'il est préférable, à l'heure actuelle, de ne pas discuter publiquement l'opportunité des traités de ce genre, même si l'on croit fermement qu'il serait sage d'y avoir recours."

Il est probable, en effet, que le gouvernement canadien croit fermement qu'un traité de défense mutuelle, intervenu entre les Etats-Unis et le Canada, est une mesure qui s'impose pour assurer la protection de notre pays. Mais le premier ministre a laissé officiellement et publiquement au président Roosevelt la tâche de faire les premières démarches. Il se peut que le rôle de M. Mackenzie King en l'affaire ait été moins modeste qu'il ne le dit. De même le gouvernement du Royaume-Uni n'est peut-être pas étranger à ces pourparlers. De toute façon les événements ruinent définitivement les prétentions de ceux qui soutenaient que le Canada, par simple souci de dignité nationale ou impériale, devait se tenir à l'écart de toute tentative d'un rapprochement tel qu'on en désire un ces jours-ci.

Points d'interrogation

Il est encore trop tôt pour spéculer sur les résultats des pourparlers entre Ottawa et Washington. Mais une question se pose: quelle est la raison de fond qui justifie des négociations en ce moment? La situation en Europe s'aggrave-t-elle au point que les Etats-Unis envisagent l'absolue nécessité d'accroître les moyens de défense du continent nord-américain? De quel côté le danger est-il le plus grave? Du côté de l'Europe ou du côté de l'Asie? Voici onze mois que nous sommes en guerre. Avant la déclaration de guerre, on ne jugeait pas qu'un traité de défense mutuelle fût nécessaire. Depuis la déclaration de guerre, on n'osait pas parler d'un pareil traité, précisément parce que le Canada était en guerre et que les Etats-Unis ne l'étaient pas. Et maintenant, tout d'un coup, sans avertissement, M. Mackenzie King parle de défense mutuelle. Personne ne critiquera les deux chefs d'Etat. Car, en vérité, les conversations d'Ogdensburg sont les premiers rayons de soleil dont le Canada ait bénéficié depuis un an. Mais, tout de même, certaines explications s'imposent. Tout au moins des explications partielles.

Léopold RICHER

L'information sur la guerre

La censure des journaux — Cause de M. William C. Stannard

M. William C. Stannard, vice-président de l'Advertising and Sales Executive Club, de Montréal, était le conférencier samedi à un déjeuner conjoint des clubs de publicitaires de Toronto et de Montréal, à l'hôtel Mont-Royal.

Il a approuvé la censure des journaux, dans une certaine mesure. Les journaux et le gouvernement ont leurs responsabilités dans l'application de la censure en temps de guerre. Le public veut et doit recevoir une information exacte, non colorée. Nous ne sommes pas aveugles, nous n'avons pas besoin qu'on nous serve l'information comme on donne du lait aux enfants. Nous avons assez confiance dans notre cause pour pouvoir prendre le mauvais avec le bon.

Tout le monde réalise qu'il est impossible que nous ayons toutes les nouvelles ou tous les détails. Tout ce qui peut donner une information à l'ennemi et nuire à notre cause doit être caché. Nous devons même éviter de discuter ou vertement des informations confidentielles que nous pouvons avoir. Mais il faut tirer la ligne quelque part, et en cela, les publicitaires qui ont l'expérience dans l'annonce et dans la manière d'approcher le public, peuvent rendre service. Un de nos plus grands privilèges démocratiques c'est la liberté de la presse. Nous, le peuple, nous devons voir à ce qu'il ne soit pas aboli, qu'on en fasse un mauvais usage. D'abord les journaux doivent se surveiller, vérifier si leurs nouvelles sont exactes ou si c'est simplement de la sensation et de la couleur pour vendre quelques numéros à plus. Si quelqu'un dans les journaux abuse du pouvoir de la presse, le public lui-même enlèvera ce pouvoir aux journaux.

D'autre part, si la presse est contrôlée ou censurée au point que les journaux ne soient que les perroquets qui répètent les paroles sous les dictateurs, alors nous allons affaiblir la confiance du public.

Le conférencier a terminé en demandant aux publicitaires de s'intéresser à cette question, car leur expérience, dit-il, leur permet d'aider notre gouvernement à faire face à ce double devoir de la censure et du maintien de la confiance du public.

Le duc de Windsor à Nassau

Nassau, archipel de Bahama, 19 (C.P.). — Pour la première fois depuis qu'il est débarqué en Amérique, le duc de Windsor, nouveau gouverneur de la colonie anglaise de Bahama, dans la mer des Antilles, a reçu, en compagnie de la duchesse, les journalistes américains, samedi après-midi.

Le duc a clairement laissé entendre que le gouvernement l'a envoyé à Nassau pour administrer cette colonie et non pour jouer le rôle d'ambassadeur auprès des Américains. Il ne croit pas que le gouvernement ait d'arrière-pensée.

La chaleur est accablante à Nassau, ces semaines-ci, qui précèdent la saison des pluies, et la duchesse a été incapable hier de se rendre à l'église avec le duc.

Samedi, environ 30 journalistes et photographes ont rendu visite au nouveau gouverneur dans les jardins de sa résidence. La duchesse et le duc ont causé environ une heure avec eux, mais sans toucher à la politique.

Le duc a exprimé ses regrets de n'être pas passé par New-York pour gagner Nassau, mais il a fait comprendre qu'il irait bientôt avec la duchesse à New-York et poursuivrait sa route vers Calgary, où il a un ranch.

"C'est la seule propriété que je possède au monde, dit-il, en parlant de son ranch."

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

HABILLEZ LES FUTURS ÉLÈVES CHEZ DUPUIS

Nous sommes les fournisseurs autorisés des costumes de la plupart des collèges et couvents de la province de Québec.

RR. SS. de Jésus-Marie

Robes de costume en crêpe de laine — corsage doublé, chaînette éclair.

Pour 6 à 16 ans

SEIGE 5.50 BOTANY 7.39 et 8.98

SEMI-BOTANY 5.98

MEME COSTUME

robe par laies. Pour 12 à 16 ans.

SEIGE 9.95 BOTANY 8.95

SEMI-BOTANY 8.95

RR. SS. Sainte-Croix

Costume en crêpe de laine — corsage doublé — chaînette éclair.

Pour 6 à 16 ans

SEIGE 5.50 BOTANY 5.98

SEMI-BOTANY 5.98

RR. SS. Sainte-Anne et de la Congrégation de Notre-Dame

Crêpe de laine — corsage doublé — chaînette éclair.

Pour 6 à 16 ans

SEIGE 5.50 BOTANY 5.98

SEMI-BOTANY 5.98

RR. SS. de la Providence

Robe de costume en serge. Corsage doublé — pour 6 à 16 ans.

SEIGE 6.98 BOTANY 8.98

SEMI-BOTANY 8.98

Gilets coupe-vent en tissu "Lawtal"

à l'épreuve du vent et des ondées. Pratiques, légers pour l'écolière. Beige, blanc, corail, royal, vin, turquoise. Elle l'appéciera plus tard pour le ski.

8 à 12 ans 2.98 14 à 16 ans 3.49

Jupes de plaid en crêpe de laine

entièrement plissées (craquées) — modèle à bretelles. Tissus importés tout laine. Pratique pour la classe.

Pour 7 à 14 ans 2.98

DUPUIS — troisième (centre)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président.

A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Correspondance en pays ennemi ou occupé par l'ennemi

Règles à observer

Toronto, 19. — L'Agence Cook, agence de voyages à laquelle les Canadiens désireux de communiquer avec des parents ou amis de pays amis occupés par l'ennemi ou de pays ennemis, doivent adresser leurs lettres, prie ces correspondants de tenir comptes des règlements suivants avant de rédiger et d'expédier leurs lettres à leurs bureaux de Toronto, 75, rue King:

Préparation des lettres à destination d'un pays ennemi ou occupé par l'ennemi

1. — Chaque lettre doit être accompagnée d'un bon de poste de 50 cents pour couvrir les frais de transport de la lettre au destinataire, et de la réponse à l'expéditeur au Canada.
2. — Ne mettre aucune adresse de renvoi ni timbres-poste sur l'enveloppe à expédier outre-mer.
3. — Inscrire, dans la lettre, le nom de l'expéditeur mais non son adresse.
4. — Ne donner aucun renseignement qui indiquerait que la lettre vient du Canada.
5. — Accompagner chaque lettre d'une note séparée, mentionnant au long le nom et l'adresse de l'expéditeur, cette note étant pour l'usage de MM. Thomas Cook & Fils, Ltée.
6. — Ne pas cacheter l'enveloppe à destination d'outre-mer et l'adresser en anglais.
7. — Ne pas insérer plus d'une lettre dans un pli à expédier outre-mer.
8. — Ne pas insérer de monnaie, d'imprimés, de cartes postales illustrées, de photographies ni de timbres-poste.
9. — Etre aussi bref que possible. Les lettres de plus de deux pages seront refusées.
10. — On devra s'en tenir exclusivement aux affaires privées ou familiales et ne faire aucune allusion aux mouvements militaires ou navals et à la situation politique ou économique.

Prix réduits dans les trains pour

L'EXPOSITION de TORONTO

\$10.00 \$11.50

EN VOITURES ORDINAIRES EN WAGONS-LITS ET WAGONS-SALONS*

ALLER: DU 22 AOÛT AU 7 SEPT. RETOUR: JUSQU'AU 11 SEPT.

L'EXPOSITION de SHERBROOKE

\$3.20 \$3.70

EN VOITURES ORDINAIRES EN WAGONS-LITS ET WAGONS-SALONS*

ALLER: DU 23 AOÛT AU 31 AOÛT RETOUR: JUSQU'AU 4 SEPT.

L'EXPOSITION de QUÉBEC

\$4.90 \$5.65

EN VOITURES ORDINAIRES EN WAGONS-LITS ET WAGONS-SALONS*

ALLER: DU 30 AOÛT AU 7 SEPT. RETOUR: JUSQU'AU 10 SEPT.

*Supplément pour la couchette ou la wagon-salon.

PACIFIQUE CANADIEN CANADIEN NATIONAL

Papier à envelopper Serviettes de papier Sacs de papier Papier de toilette

Mac Gregor Paper Bag Co. Inc.

451, rue St-Sulpice, Montréal LANCOSTER 2274-5

Succursale à QUÉBEC

A MacGregor demandez si c'est fait de papier